

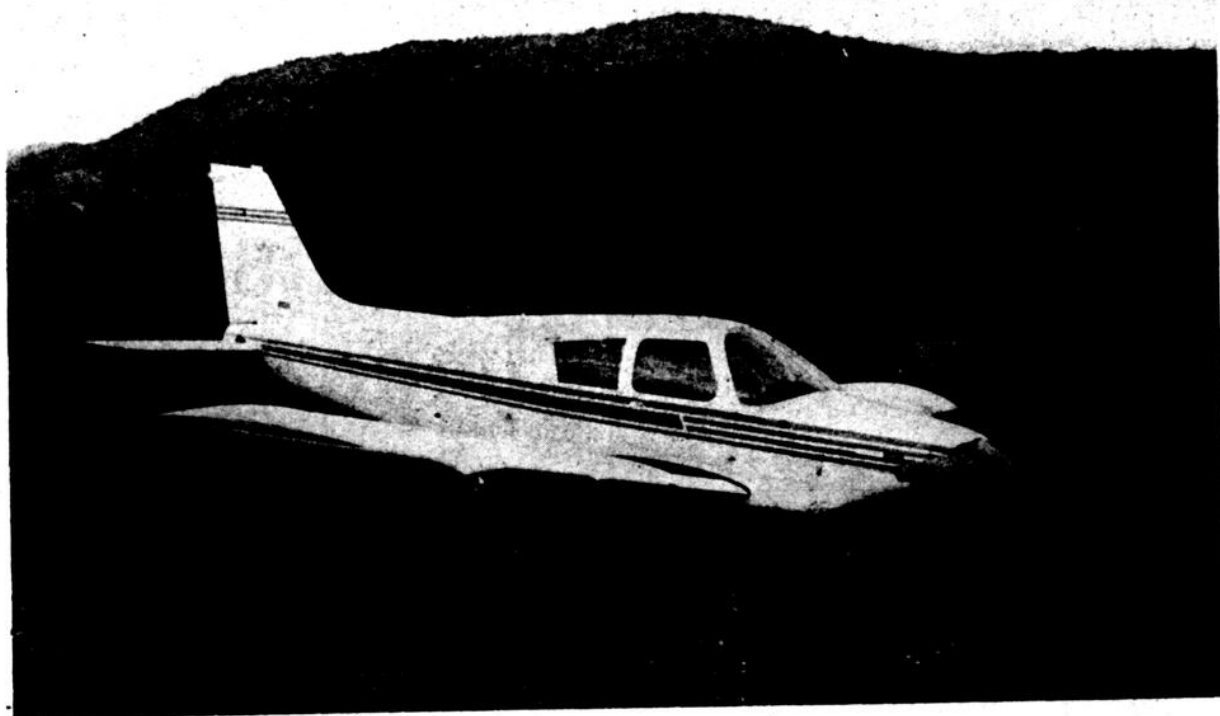


L'UNION



VICTORIAVILLE ET LES BOIS-FRANCS — 22 JUIN 1976 — 110^e ANNÉE — NUMÉRO 28 — 4 CAHIERS — 100 PAGES

30 CENTS



**Commission
d'enquête
sur
Télébec?**

page A-3

Conflit de l'Hôtel-Dieu

"La situation actuelle devient aberrante..."

"La situation qui persiste actuellement à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska rend nécessai-

re la présente intervention, à titre de Président du Conseil d'Administration. Cette

mise au point intéresse les employés de l'hôpital, et, par ricochet, toute la popu-

lation de la région.

Résumons brièvement les événements des derniers

jours. Les négociations entreprises au niveau de la Province, pour le renouvelle-

ment de la Convention collective dans les hôpitaux ont conduit à un accord, qui, selon nos renseignements, rencontre les objectifs normatifs et salariaux des syndicats. Les négociateurs syndicaux y ont donné leur accord. Ce problème est réglé.

Il restait la question des arrêts de travail en cours à Saint-Jérôme, La Tuque et Arthabaska. La grève générale commencée vendredi a été prolongée d'une journée par la C.S.N. pour tenter de régler ces litiges.

Après des heures de négociations intensives, la C.S.N. a accepté de recommander aux syndicats impliqués dans ces litiges locaux, d'accepter le protocole de règlement de l'hôpital de Verdun où il y a eu un arrêt de travail de 6 semaines réglé le 16 mai dernier.

Ce protocole de règlement a été jugé satisfaisant par la C.S.N. et recommandé aux syndicats de La Tuque, Saint-Jérôme et Arthabaska.

Les syndicats de Saint-Jérôme et La Tuque ne s'y sont pas objectés, ceux d'Arthabaska refusent.

Il importe de rappeler que (suite à la page 10)

Malgré l'entente de principe au niveau provincial

Les syndiqués de l'Hôtel-Dieu refusent de retourner au travail

Par Marcel Duchesneau

ARTHABASKA — Malgré l'entente de principe intervenue samedi dernier entre le gouvernement du Québec et le Cartel des Affaires Sociales, et malgré que les négociateurs syndicaux aient recommandé à tous les syndiqués de retourner au travail, les syndiqués de l'Hô-

tel-Dieu d'Arthabaska, en grève depuis près de trois mois, ont refusé de retourner au travail.

Ils ont même refusé à deux reprises (samedi et lundi matin) de rencontrer la direction de l'Hôtel-Dieu pour négocier le retour au travail.

On sait par ailleurs que

deux points accrochent toujours entre les deux parties. Le premier point: les syndicats locaux demandent que les employés soient payés pour les journées non-travaillées, ce que refuse catégoriquement le bureau d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Le deuxième

point: les syndiqués demandent le retrait des injonctions. A ceci, la direction répond: "L'hôpital ne poursuivra en outrage au tribunal, pour des gestes posés avant le 3 juin 1976 (à l'exclusion de l'affaire déjà jugée), que les deux organismes syndicaux qui y sont intimés. L'hô-

pital n'entend donc poursuivre aucun individu pour des gestes posés jusqu'à ce jour.

Autre rencontre

Au moment de mettre sous presse, nous apprenions qu'une autre tentative de rencontre entre les deux parties devait possiblement avoir lieu hier soir.

Par ailleurs, la signature de la convention collective de travail entre les établissements du ministère des Affaires Sociales et les syndiqués faisant partie du Cartel des Organismes professionnels de la santé pour la région administrative 0-4 doit se faire demain après-midi, à 14 heures, à l'hôpital Cooke de Trois-Rivières.

Conflit de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Le député Fortin se dit prêt à se mouiller

VICTORIAVILLE (GB) — Lors de sa conférence devant les membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville la semaine dernière, le député créditiste du



Le député Fortin devant les membres de la Chambre de Commerce la semaine dernière (Photo G.B.)

comité de Lotbinière à la Chambre des Communes, M. André Fortin, s'est dit prêt à se mouiller dans le conflit de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Après avoir avoué avoir rencontré les deux parties au cours des jours qui ont précédé son allocution.

"Même si mon intervention devait me coûter des votes aux prochaines élections, je suis prêt à collaborer complètement avec d'autres citoyens pour tenter de trouver un terrain d'entente au conflit qui persiste depuis des semaines", devait-il ajouter.

"Il est tout à fait anormal qu'un hôpital régional ne puisse offrir des soins à une population qui paie très cher ces services essentiels. Nous devons faire un effort pour régler ce conflit, peu importe la qualification qu'on lui donne. Grève, lock-out, ou n'importe quoi", de continuer M. Fortin.

"Une rencontre avec Soeur Claire Perreault et une autre avec les représentants syndicaux m'a permis de constater que l'entêtement de chacune des parties ne mènerait nulle part. De chaque côté on devra mettre de l'eau dans son vin."

Commentant la pétition signée par environ 13.000 personnes de la région exigeant la réouverture de l'hôpital, M. Fortin a dit peu se soucier de l'importance de ce document. "Combien de gens ont lu le préambule avant de signer?"

A la suite du règlement intervenu vendredi dernier au niveau provincial, qu'arrivera-t-il à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska? Verrons-nous la formation d'une équipe de médiateurs avec André Fortin et d'autres personnes influentes, ou bien le conflit s'éternisera-t-il au détriment de toute une population?

Avis important

N.D.L.R. — Tous nos lecteurs et annonceurs sont priés de prendre note que les bureaux de L'Union et de l'Imprimerie d'Arthabaska seront fermés les vendredis 25 juin et 2 juillet à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean et du Canada.

En conséquence, tous les communiqués et annonces classées devront parvenir à nos bureaux au plus tard jeudi midi, les 24 juin et 1er juillet 1976.

Merci à tous de votre collaboration!

La Direction

SUPER-LOTTO			TIRAGE 229 18-06-76		4° NUMERO COMPLET	5 3 5 8 2 7 5	CAGNE	\$10,000	9° NUMERO COMPLET	4 8 0 4 9 2 5	CAGNE	\$10,000
776,570 billets vendus		7814 gagnants	1,731,400 en prix		5° NUMERO COMPLET	5 3 4 7 0 4 6	CAGNE	\$10,000	10° NUMERO COMPLET	4 7 6 0 2 0 2	CAGNE	\$10,000
1° NUMERO COMPLET	5 1 2 1 3 6 8	CAGNE	\$500,000	6° NUMERO COMPLET	5 5 5 4 3 9 9	CAGNE	\$10,000	11° NUMERO COMPLET	4 8 9 0 1 3 2	CAGNE	\$10,000	
2° NUMERO COMPLET	4 8 0 0 3 4 2	CAGNE	\$200,000	7° NUMERO COMPLET	4 9 2 7 7 8 5	CAGNE	\$10,000	12° BILLETTS SE TERMINANT PAR	7 9 3 9 0 9	CAGNE	\$1,000	
3° NUMERO COMPLET	4 9 6 8 3 8 7	CAGNE	\$100,000	8° NUMERO COMPLET	4 4 7 9 8 3 3	CAGNE	\$10,000	13° BILLETTS SE TERMINANT PAR	7 7 2 4 9 6	CAGNE	\$100	

On demande une enquête publique sur le service téléphonique de Télébec

ARTHABASKA (MD) — Suite à plusieurs démarches des municipalités et groupes intermédiaires en vue de l'amélioration du réseau téléphonique et l'abolition des frais interurbains dans les Bois-Francs, le Comité intermunicipal de Développement Économique s'est vu confier le mandat d'adresser une requête à la Régie des Services publics.

Par cette requête, le comité demande la tenue d'une enquête publique sur le service téléphonique de Télébec ainsi que l'obtention d'une ordonnance abolissant les tarifs interurbains entre différentes municipalités de la région, telles que Daveluyville et Arthabaska, Princeville et Arthabaska, Saint-Louis-de-Blandford et Arthabaska.

Des audiences seront tenues au palais de Justice d'Arthabaska très bientôt.

Les requérants sont la Chambre de Commerce d'Arthabaska, la Chambre de Commerce de Princeville, le Comité intermunicipal de développement industriel, Laurier Veillette, pharmacien et Normand Doucet.

La requête rappelle tout d'abord la fusion le 11 avril

1969 des compagnies suivantes: Télébec Inc., Téléphone Princeville Ltée, Télécommunication Richelieu Ltée, Téléphone de Contrecoeur Ltée, la Compagnie de Téléphone de Pontiac Ltée et la Compagnie de Téléphone d'Arthabaska Ltée.

Le 3 juillet 1975, la Régie des Services publics rendait une ordonnance accueillant en partie la requête de

Télébec à l'effet d'augmenter les taux de cette dernière dans le but d'améliorer les services et de satisfaire aux demandes accrues des abonnés pour les municipalités qu'elle dessert.

Or, malgré l'émission de cette ordonnance et les raisons qui ont incité les membres de la Régie à rendre cette ordonnance, la population de la région environnan-

te d'Arthabaska, Victoriaville, Princeville ainsi que toutes les municipalités environnantes, ont été à même de constater à plusieurs reprises que les services offerts par l'intimée étaient des plus déficients et ce à un point tel que vers le 11 décembre 1975, la Chambre de Commerce d'Arthabaska a dû

(suite à la page 10)

Grâce au sang-froid du pilote

Catastrophe évitée de justesse

Par Gilles Besmargian

SAINT-NORBERT — Grâce à sa vaste expérience et son sang-froid, un pilote ayant plus de 200 heures de vol à son actif, M. André Proulx, s'est tiré indemne d'un accident d'avion survenu lors d'une tempête en début d'après-midi dimanche.

Alors qu'il revenait d'une

randonnée en compagnie de deux amis, M. et Mme Pierre Richer, le pilote s'est vu pris au milieu d'un violent orage à environ trois milles de la municipalité de Saint-Norbert. Conservant son calme, M. Proulx a tout de suite tenté de dénicher un terrain propice à un

atterrissage de précision.

Une fois le terrain repéré, le pilote a survolé l'endroit pendant plus de 20 minutes en espérant que le temps reviendrait à la normale. Toute cette manœuvre s'effectuant à l'aide de ses instruments, plus particulièrement son horizon arti-

ficiel et son altimètre, la visibilité étant réduite à son plus strict minimum.

Atterrissage

La tempête persistant, M. Proulx a décidé de se poser en douce après avoir fermé les gaz, coupé l'alimentation et fermé les circuits électriques afin d'éviter tout danger d'explosion au moment où il toucherait le sol.

Après avoir touché le plancher des vaches sur la ferme de M. Réal Gosselin, l'avion a poursuivi son chemin avant de déraiper et venir frapper une roche de large dimension à proximité d'un fossé. Après avoir heurté cette roche, la roue avant du Piper Cherokee s'est brisée et a amené l'avion à s'immobiliser complètement dans le

champ voisin.

Indemnes, les passagers se sont rendus à une ferme voisine pour demander de l'aide de l'aéroport régional de Victoriaville. Deux heures plus tard, M. Proulx revenait sur les lieux de la catastrophe, aux commandes d'un autre avion, accompagné de son instructeur, M. Yvon Lemay.

Rencontré quelque temps après la tragédie, M. Proulx a voulu rendre hommage à son instructeur qui lui avait enseigné à voler en ne se servant que des instruments. "Sans ses précieux conseils, je n'aurais jamais pu m'en sortir. Je dois également féliciter mes deux passagers qui n'ont jamais manifesté d'inquiétude au cours de ces minutes criti-

ques", d'ajouter M. Proulx.

De son côté, le propriétaire du mono-moteur, M. Benoit Paris, s'est dit heureux que personne n'ait été blessé au cours de cette manœuvre. "Je dois avouer que le pilote a démontré une grande maturité en ne paniquant à aucun moment. Il a très bien mis à exécution tous les conseils de son instructeur".

D'autre part, les dommages matériels à l'avion sont considérablement élevés si on considère que les deux ailes devront être remplacées, de même que le train d'atterrissage avant. Entre-temps, le ministère des Transports fédéral a autorisé le déplacement de l'avion à la suite de la version de M. André Proulx.



On pourra facilement remarquer sur cette photo les deux ailes du Piper Cherokee lourdement endommagées. Avant de

s'arrêter complètement, l'avion a renversé la clôture située à l'arrière.

(Photo G.B.)



Les traces laissées par les roues de l'avion après son atterrissage de pré-

sion dans un champ sur une ferme de Saint-Norbert.

(Photo G.B.)

Votre distributeur de caisses enregistreuses R.C. ALLEN pour la région



Modèle 100.
Caisse électronique
à 6 départements + taxe.

Prix:
\$1,595.00

Ou location: **\$46.85**
par mois avec contrat
de 4 ans

JACQUES B

BERGERON LTEE

296 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, QUE.
TEL.: (819) 752-4505/ TOUT POUR LE BUREAU

Éditeur:

Roger Lussier

Rédacteur en chef:

Marcel Duchesneau

Rédacteurs:

Pierre Mailhot

Gilles Besmargan

Hélène Ruel

Collaborateurs:

Alcide Fleury, Arthabaska

Georges Béchard, Princeville

Antonio Paillé, Manseau

M.-Anne Grimard, St-Adrien

Cartes postales:

Pierre Turgeon

Publicitaires:

Michel Gagné

Réal Pellerin

André Arsenault

Tirage:

Jacques Gagnon

Mise en page:

Gaston Fleury

Montage:

Robert Courtois

Gisèle Croteau

Réal Houle

Ginette Lachance

Christiane Messier

Composition:

Lise Carignan

Danielle Roy

Correction:

Béatrice Groleau

Chambre noire:

René Houde

Presse:

Serge Morin

Comptabilité:

Serge Isabel

Jacques Plourde

Louise Beauchesne

Danielle Béchard

Représentant à Montréal:

Jean Laurin et Ass.

1411 Crescent

Ch. 406

514/845-6243

Prix des abonnements:

Camelots

Victoriaville

Arthabaska

Princeville

Warwick

Plessisville

Daveluyville

Laurierville

Kingsey-Falls

St-Albert

Ham-Nord

(30 sous le numéro

ou \$15.00 par année)

Poste:

Canada

6 mois - \$7.00

12 mois - \$12.50

Autres endroits

que le Canada

6 mois - \$11.00

12 mois - \$20.00

Aux endroits desservis par

camelots, il n'y a pas

d'abonnement par la poste

Autorisation postale:

Le ministère des Postes à

Ottawa, a autorisé l'affran-

chissement en numéraire et

l'envoi comme objet de

deuxième classe de la

présente publication

Courrier de la deuxième

classe. Enregistrement

numéro 1137

Droits de reproduction:

Tous droits réservés sur

la reproduction des annon-

ces ou des nouvelles de

notre journal.

Dépôt légal:

Bibliothèque Nationale

du Québec.

éditorial

Entêtement irréfléchi des syndicats

Les négociations ont enfin débloqué en fin de semaine dernière dans le secteur des Affaires sociales, pour en venir à une entente de principe qui semble faire l'affaire de tous les employés syndiqués de ce secteur.

Et pourtant, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le problème demeure toujours aussi tragique, à cause d'un entêtement irréfléchi des syndicats locaux. Il s'agit de la question des arrêts de travail.

À Saint-Jérôme et à La Tuque, les syndicats ont accepté le protocole de règlement de l'hôpital de Verdun où il y a eu un arrêt de travail de six semaines, réglé le 16 mai dernier. Ceux d'Arthabaska ont refusé.

Dans tous les règlements intervenus, que ce soit à Verdun, Sorel, Drummondville, Saint-Jérôme ou La Tuque, aucun salaire n'a été versé aux employés pour du temps non travaillé pendant ces grèves ou lock-out. Et pourtant, à Arthabaska, les syndicats ne veulent rien comprendre et désirent farouchement qu'un salaire leur soit versé pour ces journées non-travaillées.

L'arrêt de travail dure maintenant depuis 11 semaines. L'administration de l'Hôtel-Dieu a déclaré dès le début du conflit qu'aucun salaire ne serait payé. Depuis, elle l'a réaffirmé dans 5 propositions de règlement et elle ne changera pas de position.

Avez-vous déjà vu une industrie, qui ferme ses portes temporairement (à cause d'un conflit de travail ou d'une pénurie de matières premières), payer ses employés pour les journées non-travaillées? Jamais! Ce serait d'ail-

leurs là, une initiative dangereuse, très dangereuse même... Jamais un homme d'affaires averti, ou un conseil d'administration intelligent n'acceptera un tel chantage de la part des syndicats, surtout lorsqu'il s'agit des deniers publics.

Quant aux procédures judiciaires face aux injonctions actuellement en vigueur à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, la direction de l'hôpital a déclaré à maintes reprises qu'elle n'entend poursuivre aucun "individu" pour des gestes posés jusqu'à ce jour et que les requêtes pour outrage au Tribunal, déposées contre les deux "syndicats", pour motif de désobéissance à l'injonction, sont les seules qui sont ou pourraient être prises pour des gestes posés jusqu'à ce jour. Ainsi donc, les syndiqués n'ont pas de craintes à avoir.

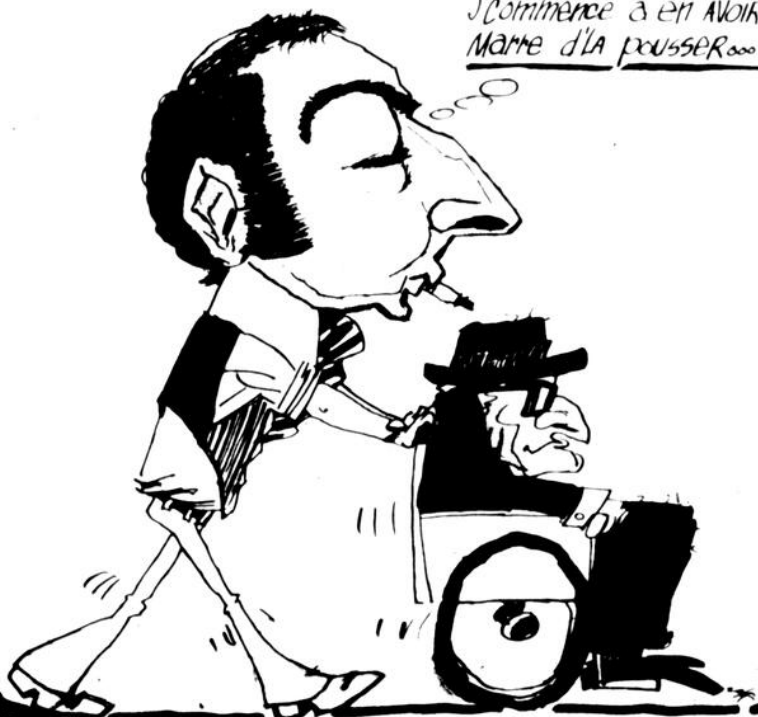
Comme le faisait remarquer le président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le juge Jean Moisan, la situation actuelle ne peut durer; elle devient aberrante.

Alors que tout est réglé au niveau provincial, pour la convention comme pour les arrêts de travail, seuls les syndicats de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska continuent à faire la forte tête. Il est grand temps que les syndiqués réfléchissent à la situation actuelle et qu'ils cessent de se faire compter fleurette par leurs représentants syndicaux. Il faut mettre fin à cette situation qui a déjà trop duré...

Marcel Duchesneau

Fortin ne se présentera pas à la chetterie...

Bof! La barouette m'a
commencé à en avoir
marre d'être poussé...



opinions

N.D.L.R. — Seules les lettres à l'éditeur, signées, et d'une longueur maximum de deux pages écrites à la main, paraîtront comme "Opinions libres". Faites parvenir vos lettres à l'adresse suivante: Journal L'Union, 370 rue Girouard, Arthabaska, P. Qué.

Le Dr Jutras dénonce les chefs grévistes de l'Hôtel-Dieu

Le 10 juin 1976, les grévistes de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, ont envoyé 45 des leurs se présenter à l'hôpital pour y travailler. Ils furent acceptés par l'administration et répartis immédiatement sur les différents chiffres de travail.

Où à la suite de cette éphémère "rentrée" au travail qui a démontré hors de tout doute ce qui était évident depuis le 8 avril, à savoir qu'il n'y a pas de "lock-out" à l'hôpital d'Arthabaska mais bien une grève, les grévistes de l'équipe "d'inquisition" ont émis un rapport sur l'état interne de l'hôpital dans lequel l'imbécillité l'a emporté pour une fois sur la malhonnêteté.

Aussi en tant que chef du service de pédiatrie et de pouponnière je crois de mon devoir de rectifier certain-

(suite à la page 6)

GEDEON GRENIER INC.



provigain

ENCORE DU NOUVEAU!

Gédéon vous offre du poisson frais, homard, scampies, saumon

BOEUF HACHE

MAIGRE
Haché à toutes les heures

53[¢]
lb

DINDES CONGELEES

Cat. utilité
Pesantur
6 à 10 lbs.

69[¢]
lb

SOUPE AUX TOMATES

AYLMER 10 ONCES

6/1.00

MARGARINE

BLANCHET
Huile de soya
Boite de plastique 1 lb.

48[¢]

COKE

DE COCA COLA
Familial, 26 onces

24[¢]

TOMATES

AYLMER 19 ONCES
CHOIX

45[¢]

BISCUITS

CHOCOLATS
Ti-Coq de Lido

69[¢]
Cello

CIGARETTES

Marques populaires
VOTRE CHOIX
King-Size, .10 de plus

6.25

CERISES ROUGES

Variété Bing
No 1 Californie

59[¢]
lb

PATATES NOUVELLES

Importées
Canada No 1

10^{lb}/ 1.09

Par: Jean-Guy Morissette
PRÉVENTION

Mercrèdi dernier à l'école Le Manège, trois prisonniers du centre de détention de Cowansville sont venus rencontrer la population de Victoriaville pour un colloque de sensibilisation sur le problème des détenus et leur réinsertion sociale.

Cette soirée nous a permis d'assister à une sorte de confession publique où trois détenus condamnés à des peines très sévères variant de 15 à 20 ans de prison se sont mis à blanc devant le public.

Leurs exposés et leur dialogue avec les gens présents ont été empreints d'une grande franchise et d'une loyauté évidente.

Pour la première fois probablement dans leur vie, les gens dans la salle ont pu rencontrer en personne ceux qu'on pourrait appeler des "vrais criminels", comme ceux que certains journaux à sensation de la Métropole présentent quotidiennement à un public avide de ce genre de nouvelles.

Pourtant quel contraste entre ces trois gaillards, leur attitude, et les idées préconçues ou les préjugés que nous véhiculons sur les détenus!

En somme, la population a pu se rendre compte que ces trois "criminels" étaient des gens comme les autres que certains accidents de parcours, certaines attitudes familiales, certaines pressions d'une société fondée sur l'argent, ont menés au crime et, par la suite, à l'emprisonnement de longue durée.

Bref rien ne semblait prédisposer ces gars au crime, cela aurait pu arriver à tout le monde, placé dans des circonstances identiques.

RÉPRESSION OU PRÉVENTION

L'un des détenus faisait clairement remarquer au public que si les milliards investis pour construire des prisons étaient mobilisés pour la prévention du crime, la situation serait bien différente.

Et c'est là, à mon avis, la grande question. Et là-dessus la société n'a pas fait de grands pas on est fort permissif par rapport à une foule de choses qui dans la société engendrent à long terme crimes et malheurs de toute sorte, par contre on devient tout-à-coup fort répressif lorsque le mal est fait, sorte de vieux instinct de protection qui se réveille après le fait.

Réprimer, punir, enfermer dans des cages, c'est la solution de facilité. Quoi! Ces hommes, condamnés à vingt ans de cachot, avouent avoir manqué d'amour, qu'à cela ne tienne ils en seront privés toute leur vie dans la prison, pour les punir!!! Drôle d'attitude d'une société qui réagit à la peur, et non pas à l'amour.

La prévention commence donc dès le jeune âge, à la maison, vivre dans un milieu aimant où le père et la mère s'estiment et se respectent, et valorisent leurs enfants, par leur honnêteté, leur esprit de justice et de partage, leur loyauté.

Ca commence aussi à l'école. Alors que le gouvernement qui joue orgueilleusement aux Olympiques niaise sur les budgets de l'éducation, les jeunes des polyvalentes se droguent et se soûlent chaque semaine, et font des coups, pour étouffer leur solitude, pour étouffer leur angoisse devant une société qui les considère comme des objets et de futurs consommateurs rentables.

Quel jeune n'a pas rêvé d'être ce glorieux bandit dont il admire les exploits à la télé? chaque soir, rêvant lui aussi d'être admiré par les filles impressionnées par le soi-disant courage, l'illusoire virilité de celui qui fait de l'argent facilement, respecté de tous? Ce sont là nos programmes de télévision avec lesquels on nourrit nos enfants jusqu'à l'obésité.

L'ARGENT

Autre avenu des trois détenus: l'argent ne fait pas le bonheur. Vieux adage trop connu s'il en est un, mais à l'encontre duquel toute notre société est orientée. C'est l'argent qui fait foi de tout: il procure les privilèges, le respect des autres, la reconnaissance des citoyens, l'admiration des foules, et souvent le tremplin politique de ceux qui ajustent la société à la mesure de leurs cupides intérêts.

Qu'on analyse à fond notre société, avec lucidité, sans panique et sans fausse pudeur, on se rendra compte de quelle façon elle produit ses criminels. On verra alors quel prévention il faudrait exercer, et à quel prix.

Tels ces deux jeunes de vingt ans venus me voir cette semaine: sans argent, sans emploi, sans chômage, sans aide sociale, trimbalés depuis l'âge de huit ans de foyer nourricier en foyer nourricier, dont l'un a gagné sa pitance de neuf à dix-huit ans en peinant comme une bête de somme chez un cultivateur de l'aube au crépuscule.

"Il nous reste le vol!", me disent-ils. "Chaque job qu'on obtient, on se fait congédier au bout de trois mois, c'est pas une vie, on est tanné".

Quand on est écoeuré à vingt ans, c'est le crime qui se présente, solution risquée et facile de dernière chance.

C'est notre système de valeurs qui est à réinventer, et avec lui les mécanismes économiques et politiques de notre société. Une société où l'amour concret des uns et des autres passe avant le profit personnel, l'accumulation du confort individuel, et l'obsession maniaque de l'argent.

nes informations qui concernent les départements dont je suis responsable.

1. On a affirmé que "les poids des bébés étaient rarement contrôlés". Pourtant depuis le début de la grève, les bébés de la pouponnière et de la pédiatrie, ont tous été pesés sans exception ni "oubli", au moins une fois par jour. Ce qui n'était pas le cas avant la grève... Que penser de l'infirmière gréviste qui s'est prostituée à forger un tel mensonge?

2. C'est cette même infirmière qui a vu un danger accru pour les enfants à cause de la proximité des "vieillards". C'était déjà montrer beaucoup de délicatesse pour ces personnes alitées qui ont pu lire ce reportage des grévistes, en plus "d'énervouiller" inutilement le monde à ce sujet. Or les faits sont les suivants: depuis que la pédiatrie a été déménagée sur l'étage du département des "patients chroniques", non des "vieillards", il n'y a eu aucun cas d'infection croisée, ni entre les bébés eux-mêmes, ni entre ces bébés et les patients adultes avec lesquels ils n'ont aucun contact.

3. D'après plusieurs commentaires recueillis ici et là dans le grand public, il semble que ce soit l'histoire du "bain de siège" qui a le plus frappé l'opinion. "C'est t'y épouvantable!!" Mais au juste qu'est-ce qu'un "bain de siège"? c'est en l'occurrence, à l'hôpital, une baignoire de dimension réduite dans laquelle peuvent s'asseoir les malades dont le "siège" a besoin de traitement hydrique. Cette cuve de porcelaine a une dimension idéale pour donner le bain aux jeunes enfants. Or on comprendra que le petit derrière du bébé qui vient au contact du fond du bain est de même nature que celui de l'adulte, qu'il en a les mêmes fonctions et produit les mêmes effets! Désinfectée et lavée avant et après chaque patient, cette cuve n'offre aucun danger de contamination à personne. Alors pourquoi se formaliser stupidement du bon usage que l'on en fait. N'est-ce pas là charrier un peu trop afin de pouvoir critiquer à tout prix?

Il y aurait beaucoup d'autres points à relever dans le rapport de cette fameuse "expérience d'un jour à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska". Je m'en tiendrai à une appréciation générale pour aujourd'hui. En effet, par son contenu, son style et sa rédaction il m'a rappelé les fameux rapports "d'enquête sur le milieu" que la J.E.C. (Jeunesse Etudiante Catholique) faisait faire à ses membres en 1940, et que je dénonçais de toutes mes forces comme injustes et diffamatoires.

Depuis 1956, j'ai vu évoluer plusieurs équipes de dirigeants syndicaux à Arthabaska: elles ont toutes rivalisé successivement dans le fanatisme de l'action, ce qui est compréhensible, mais toujours avec une certaine logique ou une certaine suite dans les idées. Mais la présente équipe vient curieusement de rompre avec cette tradition intelligible bien que très lourde, en nous servant un plat syndical de la plus étrange saveur. En effet pour effectuer une "enquête dans le milieu" selon des méthodes archaïques qui nous ramènent 35 ans en arrière, ils ont accepté béatement de prouver qu'ils mentent depuis deux mois en franchissant eux-mêmes les lignes joyeuses et attendries de piquetage pour venir travailler librement dans un hôpital qui attend ses employés depuis deux mois! Voilà une combinaison parfaite de l'imbécillité de 1976 et du conformisme de 1940.

Pas étonnant que malheureusement, très malheureusement, et même tragiquement, 700 syndiqués se

soient fait embarquer dans un étrange bateau dont ils sont poignés pour faire les frais pendant que toute la population souffre.

Cet étrange bateau, je laisse au dramaturge Pagnol en faire la description dans une de ses plus célèbres pièces, intitulée "Marius". Pagnol met dans la bouche de Panisse, un de ses personnages, ces mots qu'il adresse à Escartefigure:

"Justement. Un bateau qui a un hélice à chaque bout, c'est un bateau qui marche toujours de reculons. Il n'a pas d'avant ton bateau, il a deux culs".

René Jutras.

Droit bafoué

Lettre ouverte

Messieurs qui nous invitez à lever la tête, je dis Merci! Il faut regretter que cet appel vienne un peu tard. Je forme le voeu que des milliers fassent l'effort de donner leur adhésion à ce Comité de Citoyens qui réclame la réouverture de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Je comprends qu'il n'est nullement question ici de prendre position pour ou contre l'administration de l'Hôtel-Dieu et des travailleurs syndiqués de cette institution.

C'est le droit que nous procure l'Assurance Santé qui doit être respecté. Ce droit est actuellement bafoué, voire même refusé à toute la population du Québec. Allons, gens de chez nous, un bon mouvement et vite la rentrée. C'est le moment de dire: "Faut se parler... d'Amour!"

Marie-Paule Buteau

une retraitée qui n'a qu'une petite voix

Témoins du Christ

Avant de monter vers Son Père, le Seigneur a dit à Ses Apôtres:

"Vous recevrez une Force d'en haut et vous serez Mes témoins de par le monde entier."

Ensuite le Seigneur est monté aux Cieux, ce fut là l'Ascension du Christ Jésus.

À la Pentecôte, alors que les Apôtres et Marie étaient en prière, le Seigneur les visita par Son Esprit-Saint, par des langues de feu qu'il déposa au-dessus de chacune des têtes.

C'était là la Force qu'ils reçurent d'en haut, la Promesse que Jésus-Christ leur avait faite avant de monter vers Son Père.

Et les Apôtres, remplis de l'Esprit-Saint, partirent proclamer la Bonne Nouvelle à tout le monde, partirent prêcher le Christ Jésus mort et ressuscité pour la rémission de nos péchés.

Nous, par le baptême, nous avons reçu l'appel de Dieu à être les témoins de Son Fils, à être les témoins de la Parole de Dieu proclamée par les Apôtres et par les Prophètes.

Les Apôtres nous ont transmis leur témoignage, et nous, nous devons transmettre notre témoignage qui est celui de la Parole de Dieu, qui est celui du Christ mort et ressuscité pour la rémission de nos péchés.

Par la confirmation, nous avons été effusionnés de l'Esprit-Saint pour être des soldats du Christ, pour être des audacieux dans la foi.

Ainsi, munis de la force de Dieu, de la force du

(suite à la page 9)

agenda

MARDI LE 22 JUIN

***Concert des classes de musique et du Centre musical, à l'auditorium de la Polyvalente à 20.30 heures. Même chose pour mercredi le 23 juin.

***Ligue de Fastball majeure "Molson" du Québec, à 20 h. 15, Warwick VS Centre Landry.

***Ligue du Carrefour des Bois-Francs. Voyages Beaumont VS Woolworth.

***Ligue Commerciale "Labatt 50", 21 h., Guy St-Pierre Auto VS Sonic Coop.

***Ligue Industrielle "O'Keefe", Demers & Hamel VS Marché Public.

MERCREDI LE 23 JUIN

***Tournoi de golf de la Chambre de Commerce de Victoriaville au club de Golf de Victoriaville.

***Activités de la veillée de la Saint-Jean sur le terrain du Juvénat à Arthabaska. En cas de pluie remises au lendemain.

***Ligue Industrielle "O'Keefe", Victoria Pizza VS Papi-

to Bar.

***19 h.: Abattoir Mailhot VS Garage Brisson. 21 h. Chevaliers de Colomb VS Maxime Pizzeria.

***Ligue du Carrefour des Bois-Francs, Le Point VS Zellers.

DIMANCHE LE 27 JUIN

***Festival du cheval à Sainte-Hélène-de-Chester.

***Journée champêtre au lac des Cyprès de Sainte-Séraphine, de 13 h. 30 à 20 heures, suivie d'une soirée dansante en la salle paroissiale.

***Ligue de Fastball majeure "Molson" du Québec, à 14 h. 15, partie d'étoiles à Nicolet.

LUNDI LE 28 JUIN

***Assemblée du Conseil d'administration du Cégep de Victoriaville.

***Ligue Bonne Entente "Molson" de Warwick, à 19 h.: Aramis VS Auberge. 20 h. 30: 2 x 4 VS Auberge.

***Ligue Industrielle "O'Keefe", Demers & Hamel VS Marché Public.



Super Marché Chez Hervé

40 ROMULUS

VICTORIAVILLE



Viandes

SUPER SPECIAUX

Fruits et Légumes

Boeuf frais haché

ordinaire

.45 lb

Patates nouvelles

10 lbs

Canada No 1

1.09

POULET B.B.Q.

2 à 4 lbs

.58 lb

PECHES Mûries à point

No 1 Imp. Georgie

3 lbs

.89

Blé d'inde NIBBLETS

en grains

12 on.

.37

GRATIS

1 PANIER DE PROVISIONS POUR TOUTES
LES MARIEES DE JUIN, CHEZ HERVE,
PLUS TIRAGE de 60 PRIX DE BONS D'EPI-
CERIE de \$25.00 ALLANT D'UNE SEMAINE
à 52 SEMAINES pour TOUTES NOS MARIEES
de JUIN, par PROVIGO.

**Sauce Hot Chicken
CORDON BLEU**

19 on.

.29

Fromage Lactantia

BLOC 15 onces

1.29

Fromage Lactantia

EN GRAINS

14 onces

1.29

COKE

caisse 12 x 10 on.

**Pêches
tranchées**

KON TIKI

28 on.

.49

**Bicsuits,
tartes aux fraises**

DAVID

Cello 1 lb

.69

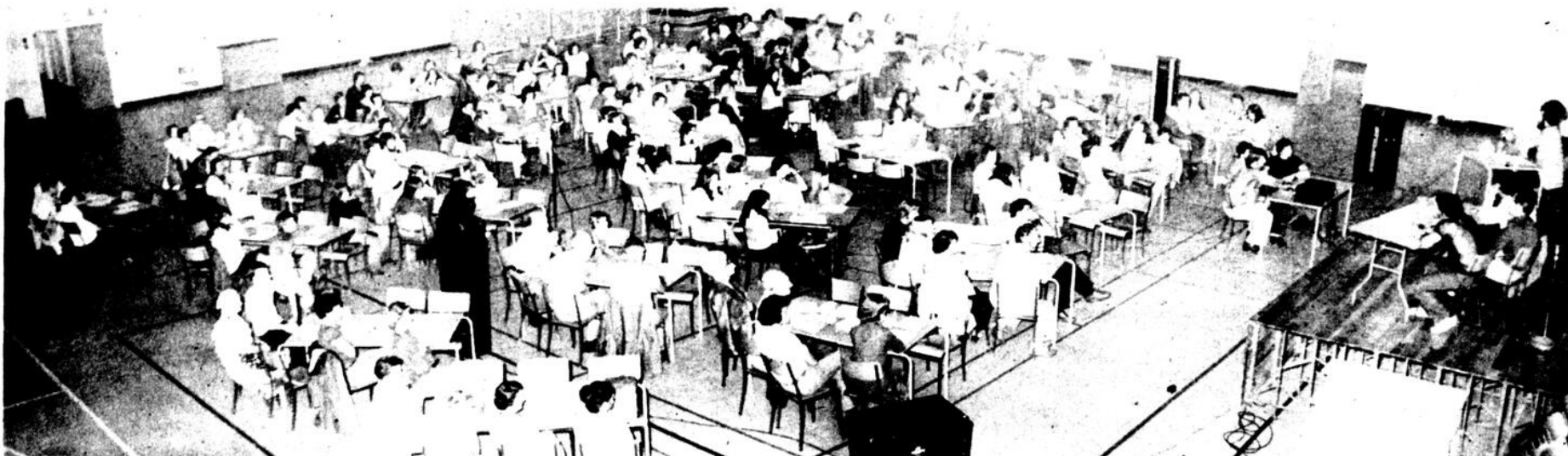
CIGARETTES

carton régulier

Marques populaires

King Size .10 de plus

6¹⁸



Plus d'une centaine de personnes ont dialogué avec les prisonniers.

(Photo L'Union)

Une rencontre enrichissante pour tous



Le chef de police de Victoriaville, Jean Dion, était présent à la réunion.

(Photo L'Union)



Céline Riopel, agent de libération conditionnelle, a donné plusieurs explications sur son rôle et les règlements applicables aux libérations conditionnelles.

(Photo L'Union)

VICTORIAVILLE (MD) —
Plus d'une centaine de personnes, dont de nombreux jeunes, ont participé mercredi soir dernier à une réunion d'information, au témoignage donné par trois détenus du centre de détention fédéral de Cowansville.

Tous ont semblé enchantés de cette soirée au cours de laquelle nombre de préjugés, de fausses idées sont disparus pour faire place à une honnête compréhension.

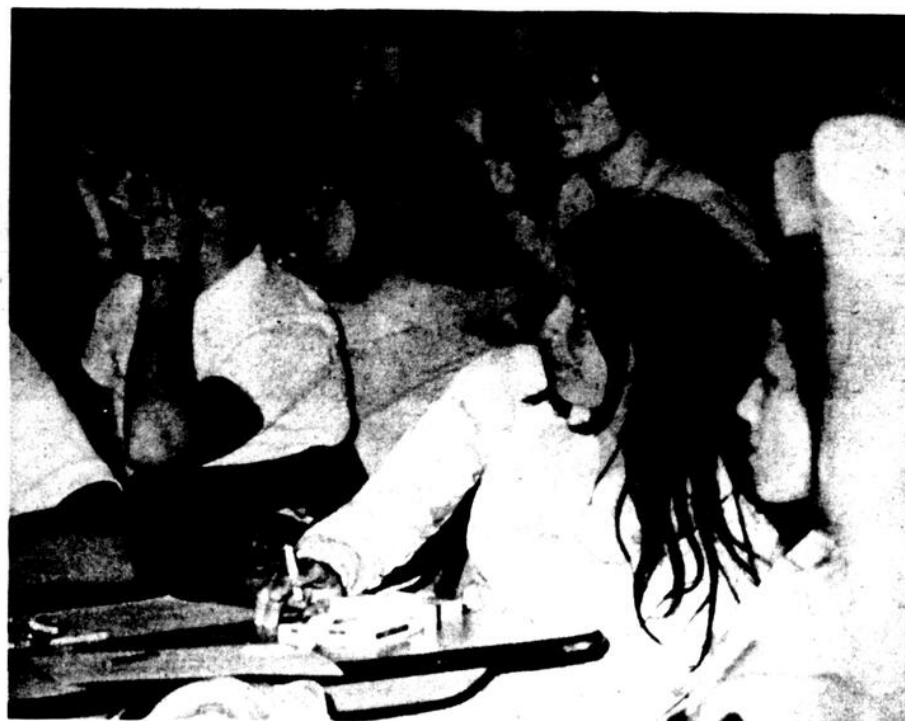
On remarquait entre autres dans la salle plusieurs personnes oeuvrant dans le milieu social de la région.

Voici quelques photos qui parlent par elles-mêmes.



Les trois détenus: Albert Corbin, Léopold Véronneau et Guy Marchand, répondant aux questions de la salle.

(Photo L'Union)



Quelques personnes très attentives.

(Photo L'Union)

Opinion... (suite de la page 6)

Christ Jésus et de la force de l'Esprit-Saint, nous devons rendre témoignage à la Vérité qu'est la Parole de Dieu, rendre témoignage en vivant cette Parole de Dieu et en la proclamant.

Tous, nous sommes témoins de par notre baptême et de par notre confirmation, et nous nous devons en tant que fils de Dieu de vivre dans l'humilité, dans l'obéissance, dans la mort constante à nous-mêmes et dans l'acceptation des souffrances comme notre Modèle le Christ a su le faire.

Témoignons de ce que nous avons vu et entendu des Apôtres et des Prophètes, témoignons la Parole de Dieu, témoignons du Christ qui est notre Sauveur, témoignons sous l'action de l'Esprit-Saint.

Jacques Roy, le berger
des Pauvres de Saint François,
601, rue St-Maurice,
Trois-Rivières.
Tél.: 375-5430.

L'effet de la cause

Le premier puits de pétrole a été découvert en 1859; on l'utilisait alors pour les lampes à l'huile. Ce n'est que vers les années 1900 que le pétrole a révolutionné le monde industriel, surtout celui de l'automobile. Aujourd'hui nos réserves se chiffrent à 76 milliards et cette consommation est grandissante chaque année. Y a-t-il réellement gaspillage d'énergie?

Au Québec nous consommons tellement d'énergie que nous en détenons le record mondial. Ce phénomène est dû aux hivers rigoureux que nous connaissons et à notre haut niveau de vie. Malgré cette énorme consommation, nous sommes absents de la production.

Le haut niveau de vie y est pour quelque chose dans le gaspillage de l'énergie. Les grosses voitures luxueuses, les motoneiges et le surchauffage des logis sont des facteurs qui accroissent la consommation d'énergie.

Pour prévenir cette éventuelle pénurie, il faudrait que chacun y mette du sien pour faire en sorte que la pénurie possible soit tout au moins retardée. Pour ce, la bicyclette ou la marche devrait remplacer l'automobile pour franchir de courtes distances. Votre santé et votre portefeuille s'en ressentiraient pour le mieux.

Étudiants à la polyvalente de Victoriaville,

Denis Morin
Jean-Guy Héroux
Luc Denancourt

Réponse à un prostitué

Arthabaska, le 17 juin 1976.

Yvan Trottier,
118 Edouard,
Victoriaville.

"Réponse à un prostitué"

Suite à ta lettre du 10 juin 1976, que nous ne pouvons passer sous silence, nous nous empressons de répondre pour te féliciter de te présenter encore sous ton vrai jour:

un éternel insatisfait, un jour blanc, un jour noir, un jour libre, un jour brimé, un jour syndicaliste, un jour scab, un jour prostitué par de faux idéaux, un jour prostitué par de l'argent.

Hier, tu as fait preuve librement d'un syndicalisme convaincant, lorsque le 6 avril, p.m., lors d'une assemblée générale tenue à la salle Cristal, tu proposais de ne respecter aucun service essentiel, c'est-à-dire ni ceux imposés par le commissaire, ni ceux offerts par le syndicat. Proposition qui d'ailleurs a été votée, acceptée par la majorité et mise en action. Est-ce là un des moyens d'un machiavélisme écoeurant dont tu parles?

Aujourd'hui, tu nous sers le beau prétexte de la "vraie liberté" et de la "vraie démocratie" pour excuser ton inconséquence. Mais qu'est-ce que la liberté, n'est-ce pas de choisir ses liens et d'en subir les conséquences?

Hier, tu aurais vendu toutes tes propriétés: maison, auto, chemises, tu aurais divorcé et même cassé des vitres plutôt que d'entrer "scab".

Et aujourd'hui...

Ferais-tu partie de cette race de Québécois qu'on surnomme des "Yes Monsieur"? Ceux qui débarquent à la moindre contrariété?

Considérant ta dissidence antérieure, nous nous considérons chanceux que tu aies fouté la solidarité en l'air car la confiance et l'estime que nous avons en

(suite à la page 25)

Marchés d'aliments
LABBE
Métro




METRO

898 SUD, BOUL. BOIS-FRANCS
 ARTHABASKA 357-2026

388 OUEST, NOTRE-DAME
 VICTORIAVILLE 752-9731

	
POULET frit pané "Flamingo" boîte 9 morceaux	3.19
SMOKED MEAT "Coash" 2 onces 4 cellos	1.29
JAVEX le gallon	chacun .99
SAVON ARCTIC POWER boîte de 5 livres	
	

Prix en vigueur jusqu'au 26 juin 76. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

On demande...

(suite de la page 3)

publiquement souligner le mauvais service offert dans la région, en plus du coût exorbitant des frais d'interurbains entre différentes municipalités telles que Daveluyville et Arthabaska, Princerville et Arthabaska, Saint-Louis-de-Blandford et Arthabaska, pour ne nommer que les municipalités les plus peuplées dans le secteur couvert par l'intimée.

Suite à cette dénonciation publique par la Chambre de Commerce d'Arthabaska, le journal L'Union, dans son édition du 16 décembre 1975, soulevait le problème occasionné aux usagers du téléphone vu le ser-

vice déficient offert par l'intimée, et lançait un billet de sondage.

Plusieurs centaines de personnes devaient répondre à ce sondage. Dans l'ensemble, il apparaissait des réponses que les usagers du téléphone en général étaient très insatisfaits du service offert dans la région. Dans le but de bien vérifier le résultat du sondage ainsi effectué auprès de la population, des analyses ont été faites de toutes les réponses qui ont été transmises au journal L'Union, et il apparaît que 371 personnes ont répondu au sondage soumis.

Dans l'ensemble, les gens se sont montrés très insatisfaits du service offert par Télébec dans la région, et ce plus particulièrement pour les raisons suivantes: plus de 90% des participants au son-

dage se plaignent de la qualité du service, plus de 80% se plaignent d'entendre des bruits lorsqu'ils ont à faire des communications téléphoniques, (ces bruits étant transmis sur leur ligne téléphonique), plus de 75% des participants se plaignent que des erreurs techniques sont reproduites sur les comptes de téléphone qui leur sont transmis et que plus de 70% des participants ont indiqué que leur ligne téléphonique était souvent défectueuse, et se sont plaints de la lenteur du service à effectuer les réparations requises, se plaignant plus particulièrement du fait que dans plusieurs cas, il était impossible de rejoindre le bureau des réparations, ou encore que le numéro indiqué comme étant celui à composer dans le cas de telles réparations était toujours occupé.

Il ressort donc de ce sondage que malgré que Télébec ait obtenu le redressement du taux désiré, le service et la qualité du réseau de téléphone public mis en place et opéré par l'intimée, n'en continue pas moins à s'appauvrir, de se détériorer, et de se dégrader à un rythme qui rend difficiles les transactions rapides et les communications parents-amis dans le secteur.

Les municipalités

Parmi les municipalités qui ont adopté des résolutions visant à demander la tenue d'une enquête publique sur les services offerts par Télébec et visant également à obtenir l'abolition des frais d'interurbains entre les municipalités des Bois-Francs, notons Daveluyville, Chénier, Notre-Dame-de-Lourdes, Princerville (ville et paroisse), Warwick, Sainte-Hélène-de-Chester, Sainte-Clothilde-de-

Horton, Saint-Rosaire, Saint-Victoire, Saint-Norbert d'Arthabaska, Sainte-Séraphine, Saint-Jacques-de-Horton, Sainte-Elisabeth-de-Warwick, Saint-Rémi-de-Tingwick, Saint-Christophe d'Arthabaska, Saint-Samuel-de-Horton, Saint-Albert-de-Warwick, la ville d'Arthabaska, Saint-Louis-de-Blandford, Saint-Valère, Sainte-Sophie, Victoriaville, Canton-de-Warwick, village de Norbertville, Sainte-Eulalie, Canton-de-Maddington-Falls, Chester-ouest, Tingwick ainsi que Chesterville.

L'intérêt de ces municipalités réside plus particulièrement dans le fait que les services publics, parapublics, professionnels et autres sont concentrés dans les limites de Victoriaville et d'Arthabaska, tels que Services de police (G.R.C. et S.Q.), hôpital, palais de Justice, bureau d'enregistrement, bureau des ministères de l'Agriculture, des Transports, des Affaires Sociales, etc.

Pour tous ces motifs, on demande au tribunal de tenir une enquête publique sur les modes d'opération de Télébec, ayant plus particulièrement trait aux services té-

léphoniques offerts aux usagers;

enjoindre et ordonner à Télébec de prendre les mesures nécessaires d'amélioration de la qualité du service public, de téléphone dans les régions d'Arthabaska, Princerville, Saint-Louis-de-Blandford, Daveluyville, et Victoriaville;

enjoindre à Télébec de prendre les dispositions nécessaires et d'agir avec diligence dans le but d'améliorer son équipement technique, le tout dans tel délai qu'il plaira au Tribunal de fixer;

enjoindre à l'intimée de prendre les dispositions né-

cessaires et d'agir avec diligence dans le but d'améliorer son équipement technique, le tout dans tel délai qu'il plaira au Tribunal de fixer;

enjoindre à l'intimée de prendre les dispositions requises, dans un délai fixé par le Tribunal, pour que les frais d'interurbains soient définitivement abolis entre les municipalités énumérées plus haut.

Dans ce sens, et vu les services appauvris et défectueux offerts par l'intimée dans la région, le requérant demande la révocation de l'ordonnance rendue par le Tribunal le 3 juillet 1975.

Amendement au règlement d'urbanisme

ST-NORBERT D'ARTHABASKA (GAB) — Les édiles municipaux de St-Norbert d'Arthabaska ont donné un avis pour amender le règlement d'urbanisme et de construction; l'amendement a pour but de contrôler l'entrée de bâtisses que certains pourraient déménager de l'extérieur. D'autre part, M. Raymond Luneau, maire, et les conseillers ont adopté un règlement sur les chiens; ceux qui seront trouvés errants ou sans leurs maîtres ou leurs gardiens pourront être abattus par un officier nommé à cette fin. Dans un autre domaine, les membres du Conseil municipal ont ouvert les soumissions reçues en rapport avec l'entretien des chemins d'hiver mais il a été convenu d'en faire l'étude avant de prendre une décision.

La situation...

(suite de la page 2)

le règlement intervenu à Verdun a été le même que les règlements survenus dans des circonstances identiques à Sorel et Drummondville. Dans aucun cas, et j'insiste sur cela, dans aucun cas, on a versé du salaire pour du temps non travaillé pendant ces grèves ou lock-out.

A Verdun, 1,200 employés ont débrayé pour plus de 40 jours. Aucun n'a été payé.

A Sorel, les employés ont débrayé pour 35 jours. Aucun n'a été payé.

A Drummondville, 350 employés ont débrayé pour 24 jours. Aucun n'a été payé.

A Saint-Jérôme, environ 20 employés ont débrayé. Aucun n'a été payé.

A La Tuque, 250 employés ont débrayé pour 42 jours. Aucun n'a été payé.

Chez nous, à Arthabaska, l'arrêt de travail dure depuis 10 semaines et 5 jours. Nous avons déclaré dès le début qu'aucun salaire ne serait payé. Depuis, nous l'avons réaffirmé dans 5 propositions de règlement. Qu'on le sache une fois pour toutes, nous ne paierons pas de salaire pour du temps non travaillé. Nous avons, dès le début, offert un protocole de règlement semblable à celui de Verdun. Nous continuons de l'offrir. Rien de plus, rien de moins.

Quant aux procédures judiciaires, l'article 7 de notre 5ième proposition de règlement déclarait:

"En ce qui a trait aux injonctions actuellement en vigueur à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, l'hôpital ne poursuivra en outrage au tribunal, pour des gestes posés avant le 3 juin 1976 (à l'exclusion de l'affaire déjà jugée), que les deux organismes syndicaux qui y sont intimés, soit les syndicats ci-haut désignés."

Nous maintenons cette position, et réaffirmons:

1. Que l'hôpital n'entend poursuivre aucun individu

pour des gestes posés jusqu'à ce jour;

2. Que les requêtes pour outrage au tribunal, déposées contre les 2 syndicats, pour motif de désobéissance à l'injonction, sont les seules qui sont ou pourraient être prises pour des gestes posés jusqu'à ce jour.

La situation actuelle ne peut durer. Elle devient aberrante. Tout est réglé au niveau de la Province, pour la Convention comme pour les arrêts de travail, qu'on les appelle grèves, lock-out ou de tout autre nom.

L'hôpital d'Arthabaska entend régler sur la même base. Nourrir l'illusion qu'il en sera autrement, c'est pure chimère.

A nos employés syndiqués, je fais un appel que je veux pressant. Réfléchissez très sérieusement à la situation dans laquelle vous vous placez à compter de maintenant. Réfléchissez à la situation où se trouvera l'hôpital si par votre attitude, vous causez sa fermeture indéfinie. Réfléchissez enfin au préjudice que votre conduite cause à toute la population.

J'ai confiance qu'avec la réflexion, le réalisme, et le bon sens dont vous êtes capables, vous déciderez rapidement de mettre fin à une situation qui a trop duré. Vos représentants syndicaux ont refusé de nous rencontrer samedi soir (hier), pour discuter des modalités du règlement. Notre porte leur est toujours ouverte.

Avant de terminer, j'invite la population à prendre conscience de la gravité de la situation. L'arrêt de travail actuel nous cause, comme clients actuels ou éventuels de l'hôpital, des préjudices sérieux. La prolongation de cette situation aura sur notre organisation hospitalière régionale des répercussions graves, sinon irréversibles. Qu'on y pense sérieusement."

Monsieur le Juge
Jean Moisan,
Président Conseil
d'administration.

MAISON STE-CLOTHILDE Inc.

59 rang de la Rivière est
Ste-Clothilde Cté Arthabaska

INVITATION

Assemblée d'information publique mardi le 29 juin 1976
à 20 heures à la résidence principale

Toute la population est invitée

**Votre
parterre
a besoin...
d'excellente
terre,
de bon sable
ou gravier?**

Service rapide et prix avantageux

Jacques Godin

(distributeur de chaux en vrac)

Attention cultivateurs

Nous sommes à votre disposition pour
l'épandage de la chaux
avec un service de premier ordre
et un équipement ultra-moderne

521 Nault — Victoriaville

752-4494

(Ste-Eulalie) — 225-4427

MISTER ONE MAN SHOW



ROLAND MONTREUIL

ET SES MUSICIENS "LES MULTIBEC"
A TOUS LES LUNDIS SOIRS DE 9.30 A 11.30
ADMISSION: \$1.00

BRASSERIE JEAN-DENIS

CARREFOUR DES BOIS-FRANCS, VICTORIAVILLE

Pour Aston-Jonction, Ste-Eulalie, Ste-Gertrude, St-Sylvere, Ste-Marie et St-Wenceslas

Abolition des frais d'interurbain?

ARTHABASLA (MD) — La compagnie Télébec Ltée vient de faire parvenir une lettre aux abonnés du service téléphonique de Aston Junction, Sainte-Eulalie,

Sainte-Gertrude, Saint-Sylvere, Sainte-Marie et Saint-Wenceslas, pour leur soumettre un projet visant à abolir les frais d'interurbain entre quelques circonscriptions de leur secteur.

C'est ainsi que la compagnie propose aux abonnés de Sainte-Gertrude (297) des liens régionaux avec les cir-

constrictions de Saint-Sylvere (285) et de Sainte-Marie (283). Ce qui veut dire que les abonnés de ces circonscriptions pourraient communiquer entre eux sans frais

d'interurbain.

Les abonnés d'Aston Junction (226) pourront, eux téléphoner à Saint-Sylvere (285) sans frais d'interurbain. A Saint-Sylvere (285), les abonnés pourront rejoindre les abonnés de Sainte-Gertrude (297), Aston Junction (226), Saint-Wenceslas (224) et Sainte-Eulalie (225). Les abonnés de Sainte-Marie (283) se voient proposer des liens avec Sainte-Gertrude (297) et ceux de Sainte-Eulalie (225), avec Saint-Sylvere (285), également.

La compagnie a inclus à la lettre d'explications, une carte de sondage demandant aux abonnés s'ils sont d'accord avec cette formule. Elle demande à tous les gens concernés de bien vouloir retourner cette carte à l'adresse indiquée.

Les modalités de l'établissement du service régional sont également expliquées sur chacune des lettres. C'est ainsi que pour les abonnés d'Aston Junction, de Sainte-Eulalie et de Sainte-Gertrude, il n'y aura pas de changement de tarifs pour leur service téléphonique de

base. C'est dire que l'établissement du service régional n'affecterait en rien leur compte de téléphone.

Par ailleurs, les abonnés de Saint-Sylvere, de Sainte-Marie et de Saint-Wenceslas devraient changer de tarifs s'ils acceptaient la proposition de Télébec. Leurs nouveaux taux leur sont expliqués. Télébec Ltée mentionne que la valeur du service téléphonique est déterminée selon le nombre de terminaux qu'un abonné d'une circonscription peut rejoindre sans frais d'interurbain. Ces nombres sont classifiés par groupes tarifaires et pour les circonscriptions de Saint-Sylvere, Sainte-Marie et de Saint-Wenceslas, le nombre de terminaux dépasserait la quantité permise par leur groupe tarifaire actuel. Ces derniers appartiendraient donc au groupe tarifaire suivant, d'où une légère augmentation du tarif téléphonique.

Le sondage prendra fin le 5 juillet. La compilation des réponses sera ensuite faite et les résultats seront publiés par la suite.

La population de Lotbinière en faveur de la peine de mort

VICTORIAVILLE (GB) — Avant de répondre aux questions des membres de la Chambre de Commerce de Victoriaville, lors du dernier souper régulier de la saison la semaine dernière, le député de Lotbinière aux Communes, M. André Fortin, a rendu publics les résultats d'une enquête effectuée par son bureau en janvier dernier.

L'étude portait sur des sujets aussi variés que la peine de mort, les Olympiques, la peine capitale et la loi anti-inflation. Voici les résultats de cette enquête à laquelle 2.441 électeurs du comté ont bien voulu répondre. Le nombre de réponses reçues correspond à environ 12 pour cent du nombre d'envois expédiés.

La peine capitale:

A) approuvez-vous le fait que le Cabinet des ministres change la peine de mort en emprisonnement à vie, alors que la justice a condamné le criminel à la peine de mort?

Réponse: oui... 409; non... 1885; indécis... 9; pas de réponse... 138.

B) dans le cas de meurtres prémédités et qualifiés, approuveriez-vous l'application de la peine de mort?

Réponse: oui... 2058; non

... 274; indécis... 14; pas de réponse... 95.

C) une libération conditionnelle devrait-elle être accordée à un criminel reconnu coupable de meurtre prémédité?

Réponse: oui... 163; non... 2172; indécis... 19; pas de réponse... 87.

Assurance chômage:

retraite obligatoire à 65 ans: qu'en pensez-vous?

Réponse: pour... 698; contre... 1573; indécis... 23; indifférents... 1; pas de réponse... 146.

Loi anti-inflation:

A) approuvez-vous le plafonnement de l'augmentation des salaires à 10% tel que fixé par le gouvernement Trudeau?

Réponse: oui... 1002; non... 1211; indécis... 30; indifférents... 1 pas de réponse... 197.

B) L'offensive contre l'inflation est, dit le gouvernement Trudeau, un engagement national: êtes-vous d'accord pour y collaborer?

Réponse: oui... 1420; non... 706; indécis... 31; indifférents... 0; pas de réponse... 284.

D) Croyez-vous en général à l'efficacité de ces mesures anti-inflationnistes du gouvernement?

juste perspective.

Contrairement à tout ce qui a été écrit sur le sujet, ils sont déjà intervenus à quelques reprises et ont tenté sans succès de rapprocher les deux parties.

En effet, le 3 juin 1976, le maire Pierre Roux rencontrait les représentants syndicaux à leur demande à l'hôtel de ville d'Arthabaska.

Le maire P.-A. Poirier, de son côté, faisait la même chose, le 4 juin 1976 à l'hôtel de ville de Victoriaville.

Réponse: oui... 669; non... 1470; indécis... 73; indifférents... 0; pas de réponse... 229.

E) Les taux d'intérêts devraient-ils être plafonnés?

Réponse: oui... 1959; non... 244; indécis... 27; indifférents... 2; pas de réponse... 209.

Immigration:

A) croyez-vous que l'on doit encourager l'immigration au Canada comme un moyen d'augmenter la population canadienne?

Réponse: oui... 479; non... 1759; indécis... 27; indifférents... 0; pas de réponse... 176.

B) Croyez-vous que le Canada soit dans l'obligation morale d'accepter chaque année, un certain nombre d'immigrants des pays déshérités du monde?

Réponse: oui... 911; non... 1339; indécis... 26; indifférents... 0; pas de réponse... 165.

Les Jeux Olympiques:

A) êtes-vous en faveur d'une autre émission de pièces de monnaie et de timbres commémoratifs pour aider à acquitter le coût des Jeux Olympiques d'été à Montréal?

Réponse: oui... 1611; non... 591; indécis... 27; indifférents... 11; pas de réponse...

A ces deux occasions, les représentants syndicaux informaient les maires Roux et Poirier des exigences qu'ils posaient pour le retour au travail des employés et leur demandaient d'intervenir auprès des autorités de l'hôpital.

Effectivement, le 4 juin 1976, dans la soirée, les maires Roux et Poirier rencontrèrent les représentants du Conseil d'administration de

(suite à la page 13)

Conflit de l'Hôtel-Dieu

Appel à la raison des maires Roux et Poirier

VICTORIAVILLE (MD) — Depuis quelques jours, paraissent dans certains journaux locaux, des articles reprochant, entre autres, aux autorités municipales locales leur inertie et leur manque d'initiative quant au conflit qui sévit depuis déjà trop longtemps à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Les maires des villes d'Arthabaska et de Victoriaville, Messieurs Pierre Roux et P.-A. Poirier, tiennent donc à rétablir la situation dans sa

louis-david paré



Votre tailleur Louis-David Paré, au 47 Notre-Dame est, 752-4720, a entièrement rénové sa façade afin que vous puissiez mieux voir ses dernières nouveautés.

Louis-David Paré

SPECIALITES: confection et mercerie, valises et articles de cuir.



47 NOTRE-DAME EST, Victoriaville, 752-4720

N'oubliez pas que nous habillons jusqu'à la grandeur 46

CARREFOUR DES BOIS-FRANCS, 752-6614

N'oubliez pas qu'à votre centre d'achats, nous habillons jusqu'à la grandeur 50

J.N.O.

Toute une exposition!

Au Centre d'Entraînement Professionnel (CEP), ils sont deux cents étudiants en difficulté et certains ne sont pas scolarisables. Pourtant, ces jeunes adolescents qui fréquentent le centre d'entraînement professionnel de Victoriaville ont réussi à monter une exposition qui ferait l'envie du secteur scolaire régulier. De l'artisanat, de la poterie, un kiosque illustrant la protection de l'environnement et de la faune, un atelier de travail sur métal, etc. Voilà qui est l'oeuvre de jeunes dévoués de se faire valoir et fiers d'accueillir les parents et les supporters. Cette exposition se tenait au cours de la semaine dernière à l'école de la rue Monfette.

Malgré les nombreux arrêts de travail qui ont ponctué l'année scolaire en cours, le groupe d'étudiants, secondés par une vingtaine d'enseignants, ont relevé le défi.

Réadaptation

Au lieu de leur faire prendre conscience de leurs fai-

blesses, les enseignants de ce centre optent plutôt pour convaincre la clientèle que beaucoup de talents leur ont été attribués. Par exemple, des jeunes filles s'occupaient de l'accueil lors des visites. Avec une politesse et un savoir-faire surprenants, elles guidaient les invités vers les principaux kiosques. Dans le rouage pédagogique, cette démarche se veut salutaire pour ces êtres souvent repoussés par les compagnons du même âge. Certains sont convaincus que leur rôle est négligeable; plusieurs n'ont jamais cru qu'un journal se pencherait sur leur travail.

Dextérité

L'ensemble des pièces réalisées dénote un souci constant de bien faire les choses. Certes, selon les niveaux, la qualité de la production varie, mais partout les réalisations sont potables. Des chaînes de parterre, des tapis tressés, une tente en écorce (où les essences de bois sont clairement identifiées) sont autant de réalisations qui mé-

ritent d'être signalées. Tous les étudiants peuvent vous identifier les essences de bois par l'apparence de l'écorce. Plusieurs jeunes du secteur régulier n'en savent pas autant.

Succès

Un enseignement individuel, un dévouement constant, appuyés par une patience sans limite, font de cette oeuvre pédagogique un succès remarquable. Les parents qui visitaient l'exposition ont vu luire une lueur d'espoir pour leurs adolescents hier voués à l'assistance sociale.



Le nouveau Conseil d'administration du Centre Hospitalier de l'Ermitage des Bois-Francs de Victoriaville. De gauche à droite, Mme Marie-Josèphe Farizy-Chaussé, directrice générale, M. Henri

Bergeron, Mme Blanche Poitras et M. Robert Caron, président du Conseil d'administration. M. Bergeron et M. Poitras remplacent M. Roland Pariseau et M. Guy Morin. (Photo H.R.)

Demande de soumissions

PRINCEVILLE (GAB) — Les édiles de la Corporation municipale, paroisse de Princeville ont donné instruction à leur secrétaire-trésorier, M. Ernest Bélanger, de demander des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver pour les trois prochaines années. Dans un autre domaine, le Conseil municipal a reçu des remerciements pour l'aide financière donnée aux Ambulanciers St-Jean dont une division est en formation localement.

Enquête reportée

VICTORIAVILLE (HR) — Les quatre représentants des Enseignants des Bois-Francs, présumés coupables de séquestration se sont présentés au Palais de Justice d'Arthabaska, lundi le 14 juin dernier.

Après entente avec les avocats, le Juge Choquette a remis l'enquête préliminaire en septembre prochain. En effet, MM. Jean-Denis Lavigne, Serge Lévesque, Denis Gagné et Denis Paris comparaitront le 16 septembre prochain au Palais de Justice d'Arthabaska.

Appel...

(suite de la page 12)

l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour leur faire part des conditions posées par les représentants syndicaux et pour discuter de la situation.

Subséquentement, le 8 juin 1976, à l'hôtel de ville de Victoriaville, les deux maires faisaient connaître aux représentants syndicaux la réponse des autorités de l'hôpital.

Suite à cette dernière rencontre, les maires Roux et Poirier jugèrent toute autre intervention inutile dans les circonstances.

Le 19 juin 1976, suite à l'entente de principe interve-

nue entre le gouvernement du Québec et le Cartel des Affaires Sociales, les négociateurs syndicaux recommandaient à tous les syndiqués de retourner au travail.

La population de la région est privée depuis soixante-quinze (75) jours des services essentiels auxquels elle a un droit strict.

Les maires Roux et Poirier lancent donc un appel à la raison et au sens des valeurs humaines dont ils savent les employés de l'hôpital imbus: ils leur demandent instamment de retourner au travail afin de redonner à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska la réputation enviable dont il a toujours joui dans la Province et dont ils sont responsables en très grande partie.

UN PRODUIT DE L'AVENIR MIS À POINT PAR MIRATHANE

*Fini plastique moderne
pour
Planchers. Portes.
Boiseries. Ameublement.
Bars, etc.*

*L'eau lui
redonne
son "Eclat"*

SPECIAL

\$14.95 gallon

\$4.59 pinte

PEUT AUSSI ETRE OBTENU
DANS LE FINI
SATIN DE LUXE



UN PRODUIT DU QUÉBEC

— STATIONNEMENT GRATUIT —

JANICO

**110 NOTRE-DAME EST
VICTORIAVILLE / 758-8248**



Indiscrétions

La vente de billets pour le cocktail du Béliveau-Perreault bat son plein. Comme d'habitude, Claude Pinard fait sa large part.

0-0-0

M. Pierre Boucher, sous-ministre adjoint aux Affaires Culturelles, a prononcé une "chaude" allocution devant les personnalités invitées au vernissage de l'exposition Suzor Côté au Musée Laurier. Il a parlé du système de climatisation du Musée...

0-0-0

Appelé à commenter l'implantation du nouveau bureau d'Assurance-Chômage au Carrefour des Bois-Francs, le député André Fortin s'est contenté de dire qu'une mise au point serait faite en temps et lieu.

0-0-0

La Chambre de Commerce de Victoriaville compte 250 membres, soit une augmentation supérieure à 30 pour cent depuis deux ans.

0-0-0

Le journaliste sportif de La Tribune, Denis Messier, qui

participait à l'omnium Don Marcotte dimanche dernier, aurait eu quelques difficultés au trou numéro 13. Après un coup de départ d'environ 40 pieds et un deuxième coup raté, il aurait modifié son bois 3 en hélice d'hélicoptère.

0-0-0

Le président du Béliveau-Perreault, Georges E. Boucher, n'aurait pas très bien joué à l'omnium Don Marcotte en fin de semaine. Selon un informateur, lui et son partenaire se sont fait "laver" de 32 points par le duo formé de Michel Hinse et Maurice Desrosiers. Il ne reste qu'à payer maintenant.

0-0-0

Le Luxor rénové devrait normalement ouvrir ses portes cette semaine.

Dernière réunion

PRINCEVILLE (GAB) — Les Chevaliers de Colomb de Princeville ont accueilli des invités de l'extérieur à l'occasion de leur dernière réunion de l'année. Le groupe comprenait principalement M. Serge Boulanger, Grand-Chevalier du Conseil 2527 (Plessisville) en 1975-76, M. Jean-Denis Poisson du même Conseil ainsi que M. Gilles Pilote du Conseil 4296 (St-Edouard-de-Lotbinière).



UNE GRANDE SOEUR TOUTE SPÉCIALE — Louise Perreault mérite toutes les félicitations du mouvement "Grandes sœurs" pour son dévouement auprès des enfants. Louise reçoit Chantal, 11 ans, chez elle plusieurs fois par semaine et même certaines fins de semaine. C'est parce que Louise est une grande sœur "toute spéciale" qu'on la remercie d'une façon toute spéciale. (Photo H.R.)

Aubaines diverses

Verres-soleil
Grand choix de verres teintés avec montures en métal ou en plastique, de diverses formes et couleurs.
Bas prix Zellers CH **1.49**

Rubans transparents

Notre propre ruban en Cellulose Zellers mesurant 1000' x 3' de largeur. Faites des provisions!
Bas prix Zellers **4 ROULEAUX 1.49**

Aubaines pour l'auto

Filtres à huile Zellers

Notre marque Zelco! Efficace contre les impuretés qui peuvent endommager le moteur. Modèles pour la plupart des voitures domestiques.
Bas prix Zellers **1.49**

Fluide pour freins

Préparation de grande résistance en toutes saisons à un prix spécial Zellers. Boîte de 16 oz.
Bas prix Zellers **1.49**

Et ces autres aubaines

Matelas pneumatique

Matelas pneumatique en vinyle à motif, mesurant 72" x 27". Forme tubulaire, valve de sûreté. Livré avec trousse de réparation.
Bas prix Zellers CH **1.49**

Jouets parachute Disney

Les personnages populaires de Disney tous décorés de l'insigne du club Mickey Mouse avec parachute efficace.
Bas prix Zellers CH **1.49**

Aubaines pour vos jeunes

Shorts pour bambines

Shorts en nylon pur lavables à la machine en diverses couleurs, pour fillettes et tout-petits, grs 2-6x.
Bas prix Zellers **2 PAIRES 1.49**

Maillots Crazy David

Maillots nouveauté à ras de cou et manches courtes, décorés de divers dessins en couleur sur blanc. Coton pur P.M.G.
Bas prix Zellers CH **1.49**

Caleçons vendus par 3

Sachet de 3 caleçons en coton côte à côte. Big Buy! pour garçons. Blanc seulement.
Bas prix Zellers SACHET DE 3 **1.49**

Tricots

Pour garçons. Men's Tricots à manches courtes en coton pur, décorés de divers dessins. Teintes variées. P.M.G. (2-6x).
Bas prix Zellers CH **1.49**

Aubaines pour vos pieds

Sandales de plage

Pour dames. Un bon achat! Sandales moulées sur talon compensé. Tan, brun, bleu marine ou rouge. P.M.
Bas prix Zellers LA PAIRE **1.49**

Casiers à glaçons

Casiers Rubbermaid empilables et emboultants pour la préparation des glaçons. Bleus.
Bas prix Zellers **3/1.49**

Chopes à bière 16 oz

Paq de 2 Jolies chopes en verre importées d'Italie, décorées d'un motif attrayant.
Bas prix Zellers PAQ DE 2 **1.49**

Gobelets de chalet

Pour boissons chaudes ou froides, des gobelets incassables, rebelles aux taches et sans risque dans le lave-vaisselle. Orange avoiron.
Bas prix Zellers **3/1.49**

Service de couteaux à steak

Beau service de 6 couteaux à lame en acier inoxydable et poignée en bois.
Bas prix Zellers LE SERVICE **1.49**

Planches à steak

3 grandeurs, planches à steak en bois d'épicéa, en deux formes: carrée 7 x 7, rectangulaire, 8 1/2" x 12 1/2".
Bas prix Zellers CH **1.49**

Aubaines vêtements féminins

Caleçons et bikinis

Caleçons ou bikinis imprimés en acétate pur, avec fourchet en coton. P.M.G. De marque Hanna!
Bas prix Zellers **2 PAIRES 1.49**

Soutiens étroits Zellers

Bonnets en tricot d'Antron (nylon), diaphragme et dos en spandex. Blanc seulement. A34-36 B/C34-38.
Bas prix Zellers CH **1.49**

Aubaines/Gâteries

Croustilles

Gros sac de 8.8 oz de délicieuses croustilles de pomme de terre, en divers assaisonnements: ordinaire, ketchup, barbecue ou sel et vinaigre.
Bas prix Zellers **2/1.49**

"GANONG" Délices à la guimauve

Sac 155 g. - 5 1/2 oz.
Rég. 59¢
Bas prix Zellers **4/1.49**

Guimauves "Campfire"

Les fameuses guimauves Lowney's dans un gros sac de 11 oz. Délicieuses grillées au barbecue, au feu de camp, en pique-nique partout!
Bas prix Zellers **3/1.49**

Aubaines santé/beauté

Gelée au pétrole Vaseline*

Jarre de 16 oz de Vaseline* pour divers usages: soins aux enfants, etc. *Marque déposée.
Bas prix Zellers RÉG 1.88 **1.49**

Savon Dial

Savon à la fois doux et désodorisant pour la propreté corporelle. Pains de 3.5 oz de diverses couleurs.
Bas prix Zellers **6/1.49**

Head & Shoulders

Le fameux shampooing efficace contre les pellicules. 175 ml.
Bas prix Zellers RÉG 1.67 **2/1.49**

"SECRET" Désodorisant

Inodore et parfumé, format 9 oz.
Prix de détail \$1.67
SPEC. **2/1.49**

Nice 'n' Easy

Le shampooing colorant de Clairol en plusieurs teintes ravissantes.
Bas prix Zellers RÉG 1.88 **1.49**

Shampooing Breck,

Offre spéciale!
Vous obtenez 400 ml. plus 25% à ce prix spécial! Préparations pour cheveux normaux, gras ou secs.
Bas prix Zellers **1.49**

Camps d'été pour les scouts et guides

PRINCEVILLE (GAB) — Le calendrier des camps d'été est maintenant déterminé chez les Guides et les Scouts de Princeville. Chacune des branches du mouvement fera un séjour en pleine nature au cours des prochaines semaines.

Pour les Jeannettes, c'est la période du 24 au 27 juin qui est choisie; le groupe campera dans un chalet à St-Louis de Blandford et Mlle Sylvie Pellerin en aura la responsabilité.

Les Guides, se rendront également à St-Louis-de-

Blandford du 4 au 9 juillet où les activités seront sous la direction de Mlle Pierrette Boisvert, sur un site convenant à la réalisation du programme prévu.

Quant au Kamsoks dont les responsables sont la R.S. Aline Vadnais et Mlle Micheline Simard, ce sont les Lauréatides qui ont retenu l'attention pour la période du 9 au 16 juillet.

Les garçons.

Chez les garçons, M. Jean-Guy Nault s'occupera des Pionniers du 28 juin au 3 juillet au lac Sunday où ce

groupe tiendra son camp d'été.

Pour leur part, les Louveteaux passeront la période du 16 au 23 juillet à la plage Patry de St-Louis-de-Blandford et Mlle Ginette Patry verra à occuper les jeunes à des activités appropriées à leur âge durant ces jours de vacances.

Du 17 au 25 juillet, les Éclaireurs dresseront leurs tentes en un endroit enchanteur à Manseau; l'animateur de l'équipe depuis quelques mois, M. Michel Fournel, prendra la direction du camp

pour la réalisation d'un programme de plein air à l'in-

tention des garçons de cette branche du scoutisme.

Combattons la lèpre en Afrique, tendons une main généreuse à FAME PEREO

ACTIONS / OBLIGATIONS / FONDS MUTUELS



RONALD CLOUTIER

625 Est. Boul. Industriel
Tél.: 752-6004 Résidence: 758-8579

Téléphonez-nous pour vos épargnes Québec.

TASSÉ & ASSOCIÉS, Ltée
Courtiers et Agents de Change

360 rue Saint-Jacques, Montréal 126 - Tél.: 288-9111 Succursales: Trois-Rivières et Québec

10

Et ces autres aubaines

Piles AA très durables
De Mallory. Paquet de 2 piles AA de longue durée. Idéales pour postes portatifs, calculatrices etc.
Bas prix Zellers **2 PAQ 1.49**

Leurres

Divers modèles de leurres qui séduiront les plus récalcitrants. Vendus en trois gros-seurs 2", 2 1/2", ou 3".
Bas prix Zellers **5/1.49**

Jardinière suspendue

Modèle de 4 1/2" de diamètre en verre suspendu à un fillet de corde de diverses couleurs de décor.
Bas prix Zellers **1.49**

1.49

Maillots en coton

Pour hommes
Maillots 100% acrylique, frais et lavables à la machine, pour hommes.
Manches courtes. Choix de couleurs: P.M.G.
Bas prix Zellers **1.49**

"COLONIAL"

Briquettes de charbon de bois

Sec de 20 lbs. Rég. 2.74
Bas prix Zellers

1.49

Aubaines à la quincaillerie

Bac et rouleau de 7 1/2"
Le nécessaire comprend l'armature de 7 1/2", un rouleau à peinture en peluche épaisse, et un bac en métal, pour travaux à l'intérieur et à l'extérieur.
Bas prix Zellers **LENS 1.49**

Ampoules Softique

Notre marque exclusive: 40W, 60W ou 100W. En paquet de 2.
Bas prix Zellers **3 PAQ 1.49**

Ruban-cache "Big Big Buy"

Gros rouleau de 180" x 3/4" pour travaux de peinture et autres, au foyer, à l'atelier ou au garage.
Bas prix Zellers **PAQ DE 2 1.49**

Nettoyeur Varsol

Le produit aux mille usages: dissolvant de peinture, nettoyeur de taches et de planchers de bois. Boîte de 32 oz.
Bas prix Zellers **2 BOÎTES 1.49**

Produits Poly

Au choix: 5 lb de Polyfill ou de Polyciment, 20 oz de Polyciments, 1 chopine de Polyfix ou 10 oz de Polystrippa.
CH. **1.49**
Bas prix Zellers **2/1.49**

Lampe de poche Rally

Modèle de luxe sans enroulement: elle fonctionne sans pile et est jetable. Vendue en diverses couleurs.
CH. **1.49**
Bas prix Zellers

Aubaines en bijouterie

Briquets jetables Génie

1000 flammes! Briquets jetables Génie, au butane, à flamme réglable et extinction automatique. Choix de couleurs.
Bas prix Zellers **2/1.49**

Bagues nouveauté

Pour enfants
Pierres de naissance, coeurs, étoiles et croix sur bagues plaquées or ou rhodium. Grandeur réglable.
CH. **1.49**
Bas prix Zellers

Aubaines pour le foyer

Trousse de réparation de chaises

39 pieds de sangliers de plastique polypropylène et vis, les éléments nécessaires pour réparer une chaise de jardin. Choix de couleurs.
LA TROUSSE **1.49**
Bas prix Zellers

Linges à vaisselle

Linges à multitraies de couleur en coton et toile (60%-40%), mesurant 16" x 28" environ. Une valeur certaine!
Bas prix Zellers **4/1.49**

Linges en coton-éponge

Linges de vaisselle en coton-éponge pur décoré de motifs gais. 15" x 26" environ.
Bas prix Zellers **3/1.49**

Débarbouillettes rayées

Modèles à multitraies de couleur en coton-éponge pur; vert, rouge, bleu ou orange. 11" x 11" environ.
Bas prix Zellers **8/1.49**

Aubaines/Jouets

Livres de contes

Livres à couverture rigide, de lecture facile et illustrés. Choix de titres.
Bas prix Zellers **8/1.49**

Cannes à pêche en bambou

Idéale pour l'été! Canne de 6' en bambou, avec ligne de nylon, hameçons, pesées.
Bas prix Zellers **EN TOUT 1.49**

Jouets de plage

Seau en plastique de 7", crible de 10", pelle de 8", dans un fillet, pour l'amusement des petits. Choix de couleurs.
LENS. **1.49**
Bas prix Zellers

1.49

"SCOPE" Rince-bouche et gargarisme
Format 17 oz. fl. 483 ml. Prix de détail \$1.57
SPEC.

2/1.49

Crème Breck

Offre spéciale!
Vous obtenez 400 ml. plus 50% à ce prix spécial! Cette préparation exclusive laisse très dociles tous les types de cheveux!
Bas prix Zellers **1.49**

Boîte-boni de Right Guard

Le fameux désodorisant Right Guard dans une boîte-boni de 14 oz! Préparation ordinaire, poudre ou jet à double protection.
Bas prix Zellers **1.49**

"ZELLERS" Tissus faciaux

200, 2 épaississeurs, Blanc, rose et jaune.
Rég. 57¢ **4/1.49**
SPEC.

Aubaines au rayon des bas

Bas au genou

Bas fins de 20 denier, hauteur au genou, à pied uni pour la sandale. Teintes mode séduisantes. Unitailes.
Bas prix Zellers **6 PAIRES 1.49**

Chaussettes sport

Pour garçons
Tricot d'acrylique et nylon (75%-25%), rebord rayé d'allure sport, en point. 8-10 1/2.
Blanc/couleurs
Bas prix Zellers **2 PAIRES 1.49**

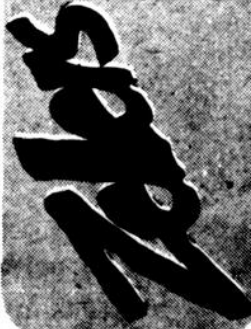
Aubaines/Cuisine

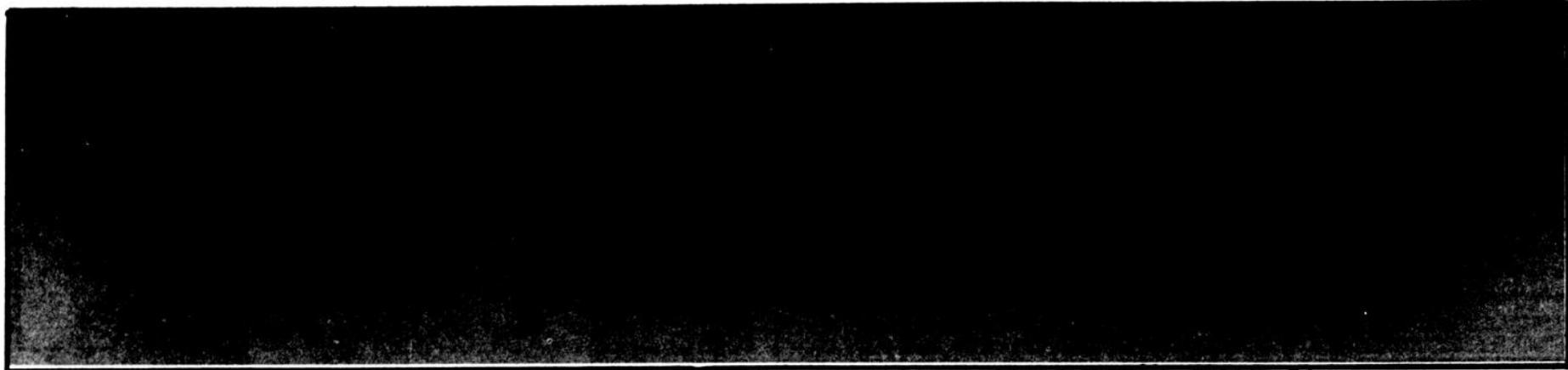
Ustensiles à barbecue

Service de 3 pièces chromées: fourchette de 19", pince de 16 1/2", et spatule de 19", avec manche en bois.
Bas prix Zellers **LE SERVICE 1.49**

Allume-charbon liquide

Grande boîte de 48 oz d'allume-charbon pour barbecue, feux de camp.
Bas prix Zellers **2 BOÎTES 1.49**





Photos: René Houde et Gilles Besmargian

ARTHABASKA. — Deux personnes blessées, plusieurs granges-étables emportées ou détruites par des vents dépassant 100 milles à l'heure, des hangars ou garages démolis, des arbres déracinés, des poteaux sectionnés, de la grêle de la grosseur du charbon de bois, un pylône de l'Hydro-Québec fracassé et une pluie diluvienne, tel est en gros le bilan d'une tornade qui a frappé les Bois-Francs mercredi dernier et qui a fait pour plus d'un demi-million de dollars en dommages matériels.

Les secteurs les plus affectés par cette tornade sont le rang Craig à Tingwick et le 6ième rang de Saint-Paul-de-Chester. Certaines propriétés dans les municipalités de Sainte-Élisabeth de Warwick et Kingsey-Falls ont également été touchées par la ca-

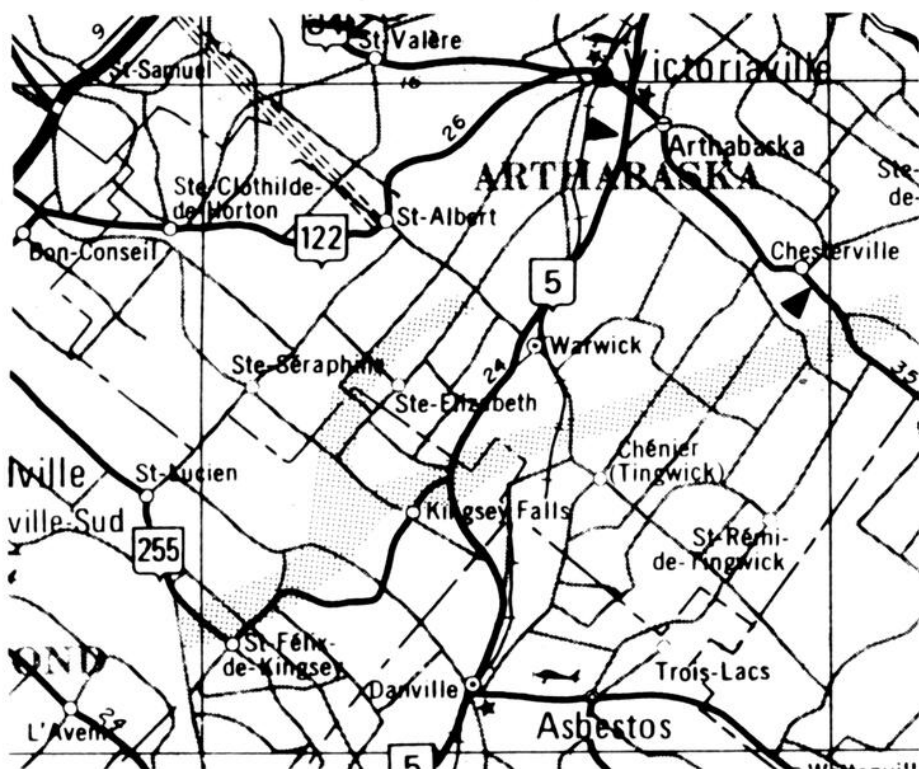
et deux personnes ont subi des blessures sérieuses.

Mme Tancrede Roberge a été blessée au dos lorsque frappée par des débris émanant d'un garage récemment construit. Son beau-frère, M. Clément Roberge, a eu le nez fracturé en plus de subir

rition. "J'ai pu quitter les lieux au plus fort de la tempête et me réfugier dans la maison. Mon frère est toutefois demeuré dans la grange, accroupi sous une poutre cherchant une certaine protection. Il n'est sorti qu'à la fin de la tornade. A voir la grange, c'est un miracle qu'il soit encore en vie."

On pouvait apercevoir des chevrons de la grange de M. Paradis à plus de cinq arpents. Il a évalué ses pertes à plusieurs milliers de dollars.

En poursuivant notre route, il nous a été permis de constater que toute une partie de la toiture de la grange-



La partie pointillée sur cette carte situe à peu près le secteur touché par la tornade.

tastrophe.

Selon les témoignages entendus lors de notre tournée des lieux touchés par la tornade, celle-ci serait survenue entre 14 h. 30 et 15 h. 15. A Sainte-Élisabeth cependant, les dommages causés à la ferme de M. Jean-Louis Laroche sont survenus vers 17 heures, soit lors de la deuxième bourrasque de vent.

Tingwick

Partout on pouvait apercevoir des débris provenant des bâtisses frappées par les vents violents. Dans le rang Craig à Tingwick, au moins quatre propriétés ont été lourdement endommagées par l'élément naturel de courte durée (5 à 8 minutes)

diverses coupures à la bouche et à la tête. Transportés d'urgence à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Marcoux et Dion de Victoriaville, les deux blessés ont dû être dirigés vers d'autres institutions hospitalières en raison de la gravité de leurs blessures. Leur état n'inspire toutefois aucune crainte.

Ajoutons que les pertes matérielles à cette ferme pourraient facilement atteindre \$20.000.

Un peu plus loin dans le même rang, M. Claude Paradis et son frère travaillaient à l'installation d'un convoyeur à l'intérieur de la grange-étable au moment où la tornade a fait son appa-



A Kingsey-Falls, la demeure de M. René Jolibois a subi de lourds dégâts comme le démontre notre photo. Par ailleurs,

un silo de plusieurs tonnes a été déplacé d'environ 500 pieds à la base sur la ferme de M. Jolibois. (Photo G.B.)

étable de M. Bertrand Ouellet avait été emportée par le vent et transportée à plusieurs centaines de pieds. Encore une fois, les dégâts matériels sont élevés.

Un peu plus loin, une maison-mobile a été soulevée complètement avant d'être renversée et vidée partiellement par les vents violents. Rencontrée sur les lieux, Mme René Gagnon nous confiait qu'elle avait vu venir la tornade. "J'ai alors décidé de courir chez mon voisin. Je savais de quoi se dirigeait sur nous. J'ai vécu dans le sud pendant cinq ans et

(suite à la page 17)



Ce pylône de bois sectionné lors des vents violents a provoqué de nombreuses pannes d'électricité dans tout un secteur des Bois-Francs. (Photo G.B.)



A environ un mille de la municipalité de Sainte-Élisabeth, la ferme de M. Jean-Louis Laroche a également subi des dégâts sérieux. Avant la catastrophe, on retrouvait un si-

lo à l'endroit où on aperçoit un trou dans la toiture de la grange-étable. Des débris de ce premier silo ont endommagé celui situé à la gauche de notre photo. (Photo G.B.)

Des centaines de milliers de dollars en dommages matériels

Une tornade...

(suite de la page 16)

j'en ai vu d'autres." Une deuxième maison-mobile a subi de lourds dommages à Tingwick.

Entre les municipalités de Warwick et Tingwick d'autres propriétés ont également subi des dommages. Dans un premier temps, un

propriété de M. Benoit Laroche ont subi de lourds dégâts. "Ces deux installations viennent à peine d'être construites. J'ai terminé ma vacherie en 1973 et mon silo l'année suivante. Je devrai construire à nouveau et je doute pouvoir m'en sortir en bas de \$50,000", devait nous déclarer M. Laroche.

Lorsque nous avons rencontré le propriétaire de la ferme suivante, M. Rénald

champ et aperçu que la toiture de la grange de mon voisin avait été emportée par le vent. En me retournant, j'ai constaté que mon garage était écrasé et en continuant mon pivotement, quelle fut ma surprise de voir que ma grange était démolie. Je ne vous mens pas, tout ça s'est produit dans une fraction de seconde.

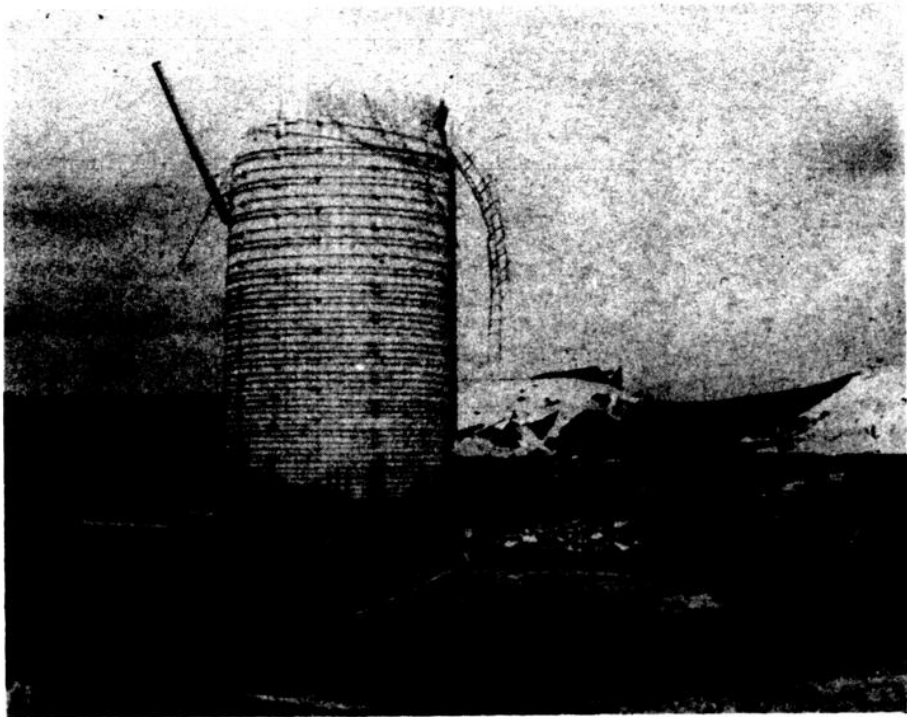
"Je vais y penser sérieusement avant de construire à



M. Bertrand Ouellet du rang Craig à Tingwick se souviendra longtemps de cette

tornade du 16 juin 1976.

(Photo R.H.)



A Saint-Paul-de-Chester, la ferme de M. Benoit Laroche n'a pas été épargnée.

Dans ce cas-ci, les pertes pourraient atteindre \$50,000. (Photo G.B.)

garage s'est affaissé sur un tracteur de ferme et d'autres biens. Un peu plus loin, une partie de toiture d'une résidence a été arrachée par le vent et en face, une balançoire et plusieurs chaises de paille gisaient ça et là.

Fouquette, celui-ci ne semblait pas trop nerveux ou préoccupé par ce qui venait de se produire quelques heures plus tôt. (Photo première page).

"Vous ne pouvez vous imaginer comment tout ça est

nouveau. Je pense que si j'avais un acheteur ce matin, je liquiderais le tout pour pas cher. A mon âge, vous savez... J'évalue mes pertes à \$35,000 environ mais je doute pouvoir remettre à neuf pour ce montant. Je devrais possiblement déboursier le double."

En face de la ferme de M. Fouquette, une autre grange-étable a également été lour-

dement endommagée. Il s'agit de la propriété de M. Ronald Ouellette.

Kingsey-Falls

Dans cette municipalité, à quelques milles du village, la demeure de M. René Jolibois a subi des dégâts importants. En plus de détruire complètement le garage, d'endommager la voiture qui s'y trouvait et de dépouiller en partie le revêtement extérieur de la maison, le vent a

localité du vent. Là aussi, les pertes matérielles atteignent plusieurs milliers de dollars.

D'autres fermes du secteur ont également été touchées par la tornade.

Sainte-Élisabeth

A Sainte-Élisabeth cette fois, un silo neuf, propriété de M. Jean-Louis Laroche, a été détruit entièrement lors du passage de la tornade. La grange-étable de M. Laroche a aussi été la proie de

Comme il fallait s'y attendre, cette tornade a provoqué de nombreuses pannes de courant à travers la région. Les nombreux cultivateurs des rangs où la tornade a laissé ses empreintes ont dû avoir recours à des moyens de fortune pour vaquer à leurs occupations régulières et plus particulièrement pour la traite des vaches. Dans plusieurs cas, ils ont dû obtenir l'aide de voisins.



Sur la route reliant Kingsey-Falls et St-Félix-de-Kingsey, un camion a été proje-

té à une cinquantaine de pieds par la tornade. (Photo R.H.)

emporté la partie supérieure du silo. De plus, ce dernier, d'une pesanteur de plusieurs tonnes, a été déplacé de sa base. Un autre signe de vé-

ce cataclysme, de même qu'un deuxième silo. A cet endroit, les dégâts totalisent environ \$25,000.

Divers

Un pylône de l'Hydro-Québec taillé en pièces par la tornade, à proximité du Motel

(suite à la page 18)



Un autre garage écrasé entre les municipalités de Warwick et Tingwick. (Photo G.B.)

Une autre preuve que l'élément naturel était passé dans les parages.

St-Paul-de-Chester.

Seul le sixième rang de Saint-Paul-de-Chester a été touché par la tornade. Le silo et la vacherie de la ferme

arrivé vite. J'étais dans la vacherie à discuter avec quelqu'un quand nous avons entendu un bruit d'enfer. Tout comme si le vent venait de fermer une porte de grange.

"Lorsque je suis sorti dehors, j'ai vu de la tôle dans le



Croyez-le ou non, une personne est demeurée à l'intérieur de cette grange-étable au cours de la tornade.

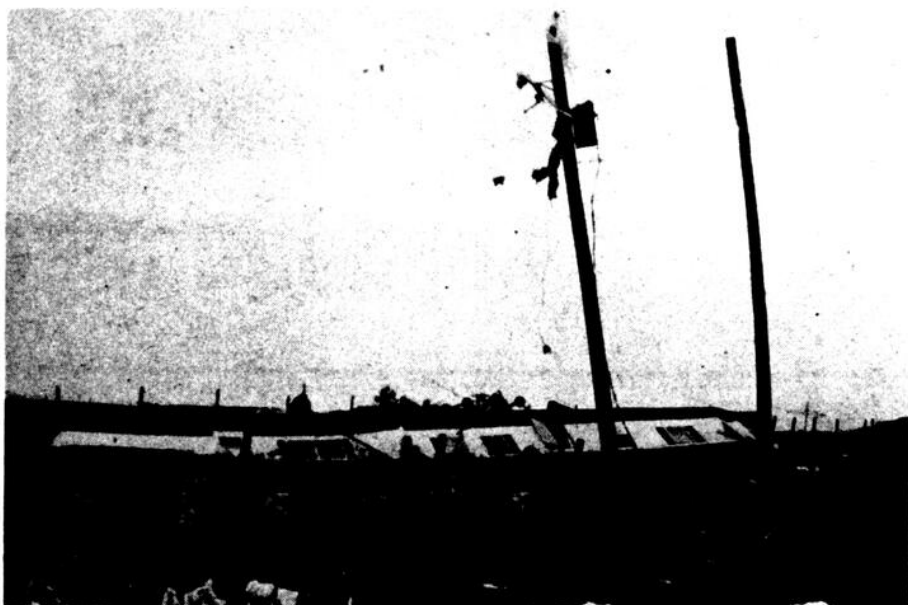
Heureusement, elle s'en est tirée indemne.

(Photo R.H.)



Dans un rang reliant Sainte-Élisabeth et Kingsey-Falls, de nombreux poteaux de la compagnie de téléphone de Warwick ont été balayés par les vents.

(Photo G.B.)



Voici que qui reste de la maison-mobile de M. René Gagnon du rang Craig à Tingwick. On pourra apercevoir dans le po-

teau de l'Hydro-Québec des pièces de vêtement et de la laine minérale.



Un autre ferme lourdement endommagée. Cette fois, il s'agit de la propriété de M. Rénald Ouellette dans le 6ième

rang de Saint-Paul-de-Chester.

(Photo G.B.)

Une tornade...

(suite de la page 17)

TV à Kingsey-Falls, a privé de nombreux consommateurs d'électricité pendant de longues heures. De plus, le débrayage des employés de l'Hydro n'a pas contribué à un retour rapide à une situation normale.

Phénomène quelque peu

bizarre, la tornade ne se déplaçait pas en droite ligne (voir carte). Il semblerait qu'à un certain moment la queue, ou la tête, de la tornade se soit divisée pour frapper à peu près simultanément deux secteurs.

D'autre part, la grêle a brisé plusieurs vitres dans le territoire touché en plus de détruire en partie des champs de foin et sectionner des arbres.

A deux ou trois endroits, des automobiles et des camions ont été soulevés par les vents pour se retrouver

dans le fossé. En somme, une tempête que plusieurs souhaitent ne plus avoir à revivre.

Assurance

Heureusement, toutes les fermes visitées sont protégées pour ce genre de catastrophe. Comme nous le laissons entendre, un représentant d'une compagnie d'assurance spécialisée, la majorité des cultivateurs sont couverts pour la foudre et le vent. Dans le cas présent, le vent est le grand responsable des dommages.



C'est à proximité de cette couverture de hangar dans lequel elles travaillaient que deux personnes ont été blessées sérieusement dans le rang Craig à Tingwick.

Encore une fois, les dommages matériels sont très élevés.

(Photo R.H.)



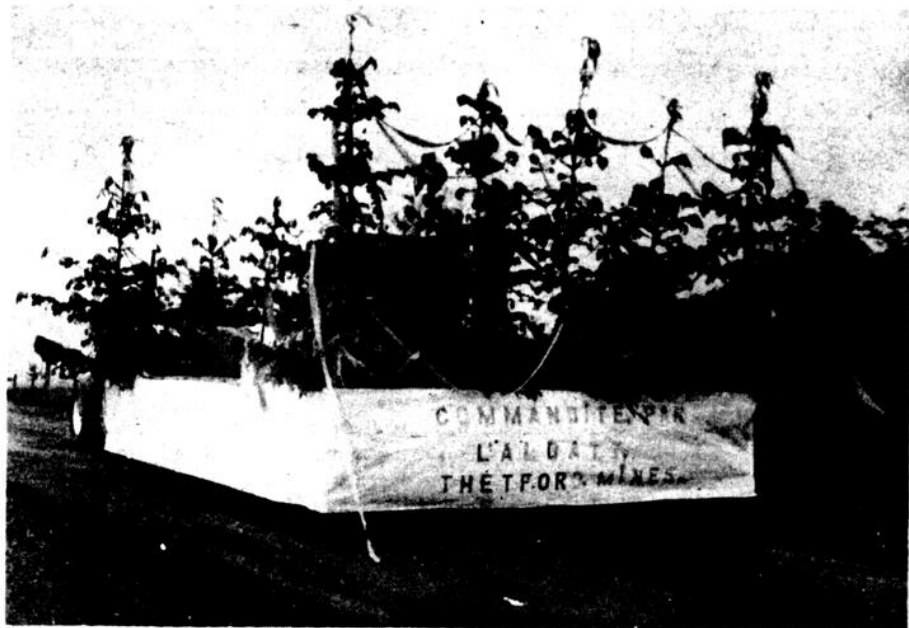
Cette photo nous fait voir une partie des dommages à la ferme de M. Rénald Fouquette dans le 6ième rang de Saint-Paul-de-Chester. Selon nos relevés, il s'agirait de

la ferme la plus touchée par la tornade. (Voir aussi notre photo en première page).

(Photo G.B.)



NOMINATION AU CARREFOUR DES BOIS-FRANCS — Depuis jeudi dernier, M. Pierre Rheault est le nouveau directeur général du Carrefour des Bois-Francis à Victoriaville pour les Gérances Westcliff Inc. M. Rheault a profité de sa rencontre avec notre journaliste pour annoncer la construction d'un libre-service avec lave-auto sur le terrain du Carrefour, d'ici l'automne prochain. Les travaux devraient normalement débuter au cours des prochains jours. Par ailleurs, la gagnante de la piscine, (tirage effectué samedi dernier), au Carrefour des Bois-Francis, est Odette Lemieux, du 7 rue Tourigny, apt. 6, Victoriaville.



Quelle ne fut pas notre surprise de doubler sur notre chemin un char allégorique qui se rendait également au défilé

de la Saint-Jean à Saint-Fortunat, dimanche dernier.

(Photo H.R.)



Danser sous la pluie! Tout le défilé de la Saint-Jean a été malheureusement ponctué par la pluie. Malgré tout, on pourra dire que la fête fut un succès puisque les galeries, étaient bondées de gens.

Même que certains se sont constitué des abris provisoires, sous une couverture, un parapluie et un drapeau du Québec!

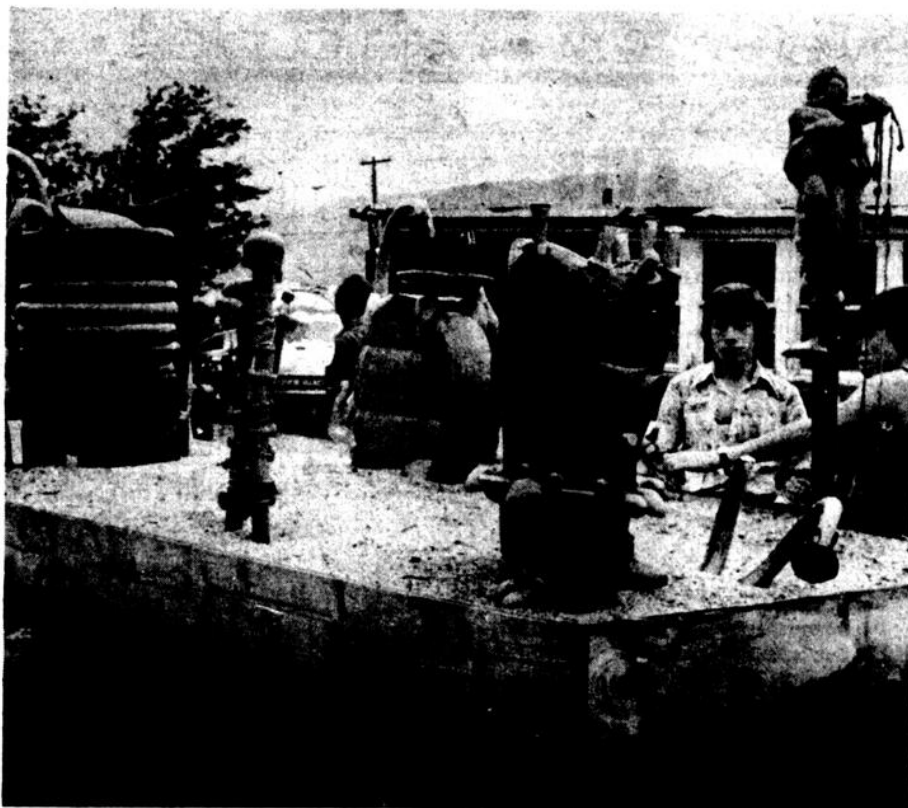
(Photo H.R.)



"C'est ma mise en pils qui en prend un coup", déclare le petit St-Jean-Baptiste,

mieux connu sous le nom de Éric Masse de Saint-Fortunat.

(Photo H.R.)



Les nouveaux arrivants à Saint-Fortunat ont manifesté leur présence au défilé en réalisant des sculptures de polyu... (on

ne se souvient plus). Mi-modernes, mi-antiques ces sculptures allient le plastique et la fourrure. (Photo H.R.)

Sony

DES COULEURS VRAIMENT NATURELLES



Sony KV-1203 Trinitron

C'EST UN PETIT APPAREIL DANS LEQUEL
ON RETROUVE BEAUTE ET QUALITE

**BOIS-FRANCS
ELECTRONIQUE!**

Le service est la base de notre commerce

557 Boul Bois-Francis Sud - 758-1501 - Victoriaville - Arthabaska

AVIS

"Avis est donné par les présentes que Marie Lauréanne Laurette Nolette Beauchesne, résidant et domiciliée à 46 rue Champlain, Victoriaville, Province de Québec, adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, une requête en vertu de la Loi du changement de nom afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Marie Lauréanne Doris Nolette Beauchesne."

ARTHABASKA, le 14 juin 1976.

MOISAN BELLAVANCE
AUBERT LEMELIN & LABBE

Procureurs de la requérante.

"Notice is hereby given that Marie Lauréanne Laurette Nolette Beauchesne residing and domiciled at 46 Champlain Street, Victoriaville, Province of Quebec, will apply to the Lieutenant-Governor in Council of the Province of Quebec to obtain an order changing her name to Marie Lauréanne Doris Nolette Beauchesne."

ARTHABASKA, June 14 1976.

MOISAN BELLAVANCE
AUBERT LEMELIN & LABBE

Attorneys for the applicant.

29/6/76

CENTRE HOSPITALIER DE L'ERMITAGE DES BOIS-FRANCS

APPEL D'OFFRES

DATE DE FERMETURE:

Pour 17 heures H.A.E.
Le mercredi, 14 juillet 1976.

LIEU DE DEPOT D'OFFRES:

Les offres ou soumissions doivent être déposées, sous pli scellé, avant l'heure de fermeture, à:
Mme M.-J. Farizy-Chaussé,
directrice générale,
Centre Hospitalier de l'Ermitage des Bois-Francis,
Avenue de l'Ermitage, Victoriaville, Qué. G6P 6X4

OBJET:

Le présent appel d'offres vise la VENTE de l'immeuble communément connu comme l'Hôpital Ste-Anne, sis au 540 est, Notre-Dame, Victoriaville.

DESCRIPTION:

L'immeuble offert en vente est constitué comme suit:
- d'un terrain de forme irrégulière étant connu et désigné comme faisant partie du lot original QUATRE CENT QUATRE-VINGT DIX-HUIT (P. 498) du cadastre officiel du Canton d'Arthabaska, Paroisse Ste-Victoire,
- d'un terrain connu et désigné comme la subdivision HUIT (8) du lot original QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (498-8) du cadastre officiel modifié du Canton d'Arthabaska, Paroisse Ste-Victoire,
- le tout d'une superficie approximative de vingt-neuf mille cent pieds carrés (29,100 pi. ca.) avec bâtisse et dépendances dessus construites.

DROIT DE VISITE:

L'immeuble pourra être visité entre neuf (9) heures et dix-sept (17) heures, en s'adressant à l'agent de sécurité chargé de la garde de l'immeuble.

CONDITIONS DE L'OFFRE:

- Une offre, pour être admissible, doit
 - être pour la totalité de l'immeuble décrit plus haut;
 - être accompagnée
 - d'un chèque visé équivalent à cinq pour cent du montant de l'offre,
 OU
 - d'un certificat de cautionnement équivalent à cinq pour cent du montant de l'offre.
- L'offrant doit s'engager à payer comptant, dans les quinze (15) jours de l'adjudication, le montant total de son offre, si elle est retenue; à défaut de ce faire, la garantie stipulée en 1. b) sera confisquée et l'adjudication sera annulée et deviendra nulle de plein droit.

3. Le présent appel d'offres ne lie ni n'engage la responsabilité du Centre Hospitalier de l'Ermitage des Bois-Francis.

4. Le Centre Hospitalier de l'Ermitage des Bois-Francis ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Les soumissions seront ouvertes à la réunion du Comité administratif du Centre Hospitalier de l'Ermitage des Bois-Francis qui se tiendra jeudi le 15 juillet 1976 à 10 heures 30.

Mme M.-J. Farizy-Chaussé
Directrice générale.

22/6/7/76

Province de Québec,
District d'Arthabaska,
Ville de Princeville

AVIS PUBLIC

Avis public vous est par les présentes donné par le sousigné, secrétaire-trésorier de la Ville de Princeville que, lors de la séance tenue le 5 juin 1976, les membres du Conseil ont adopté le règlement numéro 310 modifiant l'utilisation du lot 30-23 situé dans la Zone S.7 pour permettre la construction de 30 unités de logement pour personnes âgées ou handicapées.

Ladite zone S.7 est délimitée comme suit: Au nord-ouest par la rue St-Jacques est, au nord-est par le lot 30-20, au sud-est par la rue Richard et au sud-ouest par les lots 35-1, 34-4 et 30-48.

Que les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans la zone ci-haut décrite peuvent demander que le règlement numéro 310 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la Loi des Cités et Villes.

Que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures les 29 et 30 juin 1976, au bureau du sousigné à l'Hôtel de Ville, au numéro civique 25 de la rue St-Jacques ouest.

Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin est d'une personne et que à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du sousigné aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 30 juin 1976 à dix-neuf heures, dans la Salle du Conseil.

Donné à Princeville ce seize juin 1976.

Fernand Poiré, Sec-Trés.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Ville d'Arthabaska

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que le rôle établissant la valeur locative de différents commerces situés dans les limites de la Ville d'Arthabaska a été déposé sous la signature de l'évaluateur de la corporation municipale d'Arthabaska ce 15ième jour de juin 1976, et que tout intéressé peut en prendre connaissance au bureau de la corporation municipale au 841, boul. Bois-Francis sud, Arthabaska.

Avis est de plus donné que tout contribuable intéressé peut loger une plainte relative à la confection de ce rôle, dans les quatre(4) mois à compter de la date d'expédition de compte de taxe basé sur la valeur locative.

Donné à Arthabaska ce 17ième jour de juin 1976.

Michel Nolette
Secrétaire-trésorier.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
Town of Arthabaska

NOTICE PUBLIC

Notice is hereby given that the deposit of the roll of rental values for the commercial buildings in the city of Arthabaska has been done on June the 15th, 1976 upon the signature of the assessor designed by the city of Arthabaska, and that every interested people may take knowledge of this roll at the city hall office, which is at 841 south Bois-Francis street in Arthabaska

Notice is also given that any interested people may make a complaint organist this roll of rental values within four (4) months from the sending of the account for taxes bases on the rental value.

Done in Arthabaska, on June the 17 th, 1976.

Michel Nolette,
The secretary-treasurer.

Municipalité de la paroisse
de St-Rémi de Tingwick
Comté d'Arthabaska, P.Q.

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions scellées seront reçues par la secrétaire soussignée jusqu'à 8 heures p.m. lundi le 5 juillet 1976, pour l'entretien et sablage de chemins d'hiver à la circulation des véhicules-moteurs longueur 18.83 milles et 1/4 de mille pour la cour de l'église et le dépôt. Les soumissions devront être pour une période de trois ans. Le contrat sera signé pour un an mais renouvelable chaque année pour une période de trois ans sans demande de soumissions si l'entrepreneur donne satisfaction. Les soumissions reçues, seront ouvertes à la session régulière du conseil municipal à 8 1/2 heures du soir, le 5 juillet 1976. Le conseil municipal ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni la plus basse, ni aucune des soumissions et ne sera pas responsable d'aucune réclamation ou d'aucune dépense faite en rapport avec cette demande de soumissions.

Faites parvenir vos soumissions scellées et enveloppes inscrites: Soumissions chemins d'hiver, à la secrétaire

Mme. Lucile T. Crête
St-Rémi de Tingwick, P.Q.

29/6/76



CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE VICTORIOVILLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE" seront reçues au bureau du sousigné, greffier de la Ville de Victoriaville, jusqu'à 3:00 heures de l'après-midi (heure locale en vigueur), le 5 juillet 1976, relativement aux travaux suivants:

- ECLAIRAGE — Tennis Terre des Jeunes
- ECLAIRAGE — Balle-molle Parc des Forges
- ECLAIRAGE — Stationnement Pavillon Jean Béliveau

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies à cette fin par l'ingénieur de la Ville, M. Albert-R. Audet, et que l'on pourra obtenir à son bureau situé à 400, rue De Bigarré, à Victoriaville, de même que les plans et devis des travaux à exécuter contre un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (\$25.00) pour chacun des projets.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Victoriaville représentant au moins dix pour cent du montant total de la soumission ou d'un cautionnement de soumission équivalent.

Les soumissions reçues après 3:00 heures de l'après-midi (heure locale en vigueur), le 5 juillet 1976, ne seront pas considérées.

La Ville de Victoriaville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Victoriaville,
le 22 juin 1976.

Le greffier
G.H. Boisvert

Elles sont réélues

ST-LOUIS-DE-BLANDFORD (GAB) — Les responsables sortant de charge à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de St-Louis-de-Blandford ont été réélues. Le groupe comprend Mme Béatrice Lebleu, présidente, Mme Alphonse Morrisette, vice-présidente, Mme Athanase Goupil, Mme Thérèse Lamarche, Mme Normand Morrisette, directrices. Mme Philippe Marchand, secrétaire, et Mme Donat Provencher, publiciste, ont également été réélues.

La situation dans le monde

PRINCEVILLE(GAB) — Un examen général de la situation actuelle, dans le monde et principalement au Québec, a été fait à l'occasion d'une réunion des Fermières de Princeville. En collaboration avec le conseiller spirituel du cercle, M. l'abbé Pierre-Paul Lefebvre, curé, les membres présents ont surtout donné leur attention aux nombreux conflits qui existent et concluent que tous en souffrent.



"Maître sur nos terres", tel est le titre du manifeste agricole du Parti Québécois qu'a représenté M. Jacques Baril, candidat péquiste dans le comté d'Arthabaska. Ci-dessus, M. Baril, à droite, est accompagné de M. Lionel Bellavance, responsable de l'information pour le P.Q. du comté. (Photo J.H.)

Manifeste agricole du P.Q.

VICTORIAVILLE (JH) — Lors d'une conférence de presse qui se déroulait vendredi dernier au Motel Boifran, M. Jacques Baril, candidat péquiste dans le comté d'Arthabaska, a rendu public le manifeste agricole du Parti Québécois.

Ce manifeste a été rédigé à la suite de consultations auprès des agriculteurs lors de colloques régionaux tenus à Nicolet, Rimouski, Matapédia et Québec, ainsi qu'au cours de la journée nationale agricole de Lotbinière. "C'est donc dire que ce manifeste traite de tous les problèmes auxquels font face les agriculteurs québécois et tente d'y apporter des solutions", a commenté M. Baril.

Il ajoute: "Le Parti Québécois, conscient des lacunes que contenait sa politique agricole, a complètement réorienté cette dernière. Par ce manifeste, le Parti Québécois s'engage à fond dans le domaine de l'agriculture en précisant clairement ses orientations".

Les solutions apportées prendraient forme en deux phases bien distinctes: avant le référendum sur l'indépendance, et après ce même référendum.

Les principaux chapitres de ce manifeste traitent du revenu des agriculteurs, du problème de la relève, de la protection des terres agricoles, du secteur coopératif, du rôle de la femme en agriculture et de l'aménagement régional.

Agriculteur lui-même, M. Baril s'est dit bien posté pour parler des incohérences gouvernementales en matière

re agricole. Ainsi, au domaine de la politique laitière, M. Baril s'est vu pénaliser d'une somme de \$1,037.80, soit plus de 25% de son revenu mensuel, pour avoir dépassé son quota de lait. Selon le candidat péquiste, de telles injustices ne peuvent que convaincre les agriculteurs québécois de la nécessité de l'indépendance.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VICTORIAVILLE
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance du 19 janvier 1976, le Conseil de la Ville de Victoriaville a adopté le règlement no. 431 N.S. décrétant un emprunt au montant de NEUF CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$950,000.) pour l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts et autres travaux inhérents pour desservir la partie extrême ouest de la Ville de Victoriaville.

Ledit règlement no. 431 n.s. est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables lors d'une consultation tenue à cette fin, les 11 et 12 février 1976, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville.

Il a également été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires municipales et par la Commission municipale du Québec le 10 juin 1976.

Il peut être pris connaissance du règlement no. 431 N.S. au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville.

Victoriaville, le 22 juin 1976.

Le greffier,
G.H. Boisvert.

Avis important

VICTORIAVILLE (MD) — Tous les épiciers-boulangers licenciés de la région et de la province seront fermés jeudi, le 24 juin 1976 jour de la St-Jean-Baptiste ainsi que le 1er juillet 1976, jour de la Confédération.

Ces établissements sont sanctionnés par la Loi des Heures d'Affaires des Etablissements Commerciaux.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VICTORIAVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance du 19 janvier 1976, le Conseil de la Ville de Victoriaville a adopté le règlement no. 437 N.S. décrétant un emprunt au montant de TROIS CENT MILLE DOLLARS (\$300,000.-) pour l'acquisition d'immeubles et l'exécution de travaux publics.

Ledit règlement no. 437 N.S. est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables lors d'une consultation tenue à cette fin, les 11 et 12 février 1976, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville.

Il a également été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires municipales et par la Commission municipale du Québec le 10 juin 1976.

Il peut être pris connaissance du règlement no. 437 N.S. au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville.

Victoriaville, le 22 juin 1976.

Le greffier,
G. H. Boisvert.



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VICTORIAVILLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance régulière du 2 février 1976, le Conseil de la Ville de Victoriaville a adopté le règlement no. 439 N.S. décrétant un emprunt au montant de SEPT CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$750,000.-) pour l'exécution de travaux publics et de travaux d'aménagement de loisirs, ainsi que pour l'acquisition de machinerie.

Ledit règlement est réputé avoir été approuvé par les propriétaires d'immeubles imposables lors d'une consultation tenue à cette fin, les 11 et 12 février 1976, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville.

Il a également été approuvé par l'Honorable Ministre des Affaires municipales et par la Commission municipale du Québec, le 10 juin 1976.

Il peut être pris connaissance du règlement no. 439 N.S. au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville de Victoriaville.

Victoriaville, le 22 juin 1976.

Le greffier,
G. H. Boisvert.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

St-Valère

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, Qué.:

Demande de soumissions pour les chemins d'hiver 1976-77 enlèvement de la neige et sablage.

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription: Entretien des chemins d'hiver pour l'année 1976-77, seront reçues jusqu'au lundi le 5 juillet courant à seize heures.

La municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Pour tout renseignement veuillez vous adresser s'il vous plaît à M. Simon Jutras secrétaire de la municipalité.

Téléphone 353-2219

Donné à Saint-Valère ce dixième jour de juin 1976.

Simon Jutras
Secrétaire-trésorier

29/6/76

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Plessisville recevra des soumissions pour son porte-feuille d'Assurance, jusqu'au 18 août 1976, à 20.00 heures.

Elles seront ouvertes à la séance du Conseil qui suivra.

Les soumissionnaires devront demander le devis nécessaire à cette application à l'Hôtel de Ville, 1700, rue St-Calixte, Plessisville.

Bien à vous

VILLE DE PLESSISVILLE

Benoît Laliberté
Secrétaire-Trésorier

22/6/76

MUNICIPALITE DE LA PAROISSE
DE PRINCEVILLE

DEMANDE DE SOUMISSIONS CHEMINS D'HIVER

Des soumissions seront reçues par le soussigné secrétaire-trésorier de la Paroisse de Princeville jusqu'à 8 hres. P.M. lundi le 12 juillet 1976 pour l'entretien des chemins d'hiver et ce pour 1976-77, 1977-78, 1978-79. Sablage non compris. "Ce travail devant se faire sur un taux horaire."

La longueur à entretenir est d'environ 39.21 milles, soit:

Partie Nord 19.30 milles

Partie Sud 19.91 milles

Il vous est loisible de soumissionner sur les deux parties, cependant vous devrez le faire séparément.

Les soumissionnaires devront nous faire part de la machinerie dont ils disposeront.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour plus amples informations, veuillez communiquer avec le soussigné.

Ernest Bélanger
82 Ave. Richard
Princeville, Qué.

Municipalité de la paroisse
de St-Rémi de Tingwick
Comté d'Arthabaska, P.Q.

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions scellées seront reçues par le secrétaire soussigné jusqu'à 8 heures p.m. lundi, le 5 juillet 1976, pour la mise en forme et asphaltage de 1,200 pieds de rues: chemins des chalets; dans la municipalité de St-Rémi de Tingwick. Ces travaux devront être faits selon les plans préparés par le ministère des Transports.

Quantité 320 tonnes de pierre concassée calibre 103 (Correction et accotement)

1600 verges carrées préparation de la surface à recouvrir. 160 tonnes enrobé bitumineux préparé et posé à chaud.

Pour prendre connaissance des plans et devis, s'adresser au Maire M. Réal Crête. Tél.: 359-2459.

Le Conseil municipal ne s'engage pas à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions et ne sera pas responsable d'aucune réclamation ou d'aucune dépense faite en rapport avec cette demande de soumissions. Les soumissions reçues seront ouvertes à la session régulière du Conseil municipal à 8 heures 30, lundi le 5 juillet 1976. Faites parvenir vos soumissions scellées et enveloppes inscrites "soumissions chemins des chalets" à la secrétaire-trésorière.

Mme. Lucile T. Crête
St-Rémi de Tingwick
P.Q. JOA IKO

29/6/76

carrières & professions

agents d'immeubles

HOMMES OU FEMMES

pour desservir VICTORIAVILLE et ses environs
"avec ou sans expérience"

Si votre travail ne correspond plus à la mesure de votre expérience, nous pouvons peut-être vous offrir ce nouveau défi que vous recherchez.

Chez nous, vous profitez:

- d'une organisation d'envergure;
- de commissions généreuses;
- de bénéfices marginaux intéressants;
- d'une formation professionnelle.

Avec nous, vous êtes en mesure d'offrir:

- un service de prêts hypothécaires;
- des ententes avec les entreprises pour la vente de propriétés d'employés transférés;
- l'efficacité d'une organisation qui a des succursales à travers tout le Québec.

Donnez-nous un coup de fil... frais virés
Vous ne pouvez pas y perdre au change.

TRUST GÉNÉRAL

Paul-Yvon Lefebvre, gérant
Service de courtage immobilier
1350, rue Royale
Trois-Rivières
Tél.: 379-7230

6-7-76

CEGEP DE VICTORIAVILLE

POSTE OUVERT: Technicien en loisirs, classe II ou I
Supérieur immédiat: Directeur des services aux étudiants.

NATURE DU TRAVAIL:

- En collaboration avec le personnel professionnel le technicien en loisirs participe à l'élaboration et à la mise en place d'activités socio-culturelles.
- Il assume certaines tâches de coordination et d'animation.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- D.E.C. avec spécialité appropriée.
- Toute expérience jugée valable par l'autorité compétente sera prise en considération.

DATE LIMITE: 25 juin 1976

ENTREE EN FONCTION: Août 1976

SALAIRE: selon les normes en vigueur (échelle en voie de révision).

Toute candidature doit être soumise par écrit au:

Service du personnel
CEGEP de Victoriaville
C.P. 68
VICTORIAVILLE
G6P 6S4

VENDEUR \$18,000 et +

Ambitieux, intéressé à progresser avec une compagnie en plein essor.

Quverture pour poste de gérance. Entrez en contact avec industries, commerces, institutions.

Formation assurée, grosses possibilités d'avenir.

Appelez à frais virés:
336-6127

DAME DEMANDÉE

Pour tricot à domicile. Pour informations, s'adresser à:

L. Therrien Inc.
Tél.: 752-2341
Victoriaville

24-9-74-j.n.o

Technicien en éducation spécialisée;
Infirmière autorisée;
Technicien en radiologie médicale;
Technicien en diététique;
Dessinateur d'architecture;
Secrétaire;
Commis de bureau;
Commis vendeur aux pièces;

Cassière;
Commis-comptable;
Conducteur de matériel lourd;
Monteur de ligne;
Manoeuvre en construction;
Chauffeur de camion;
Electricien "C" et apprenti;
Gardien de sécurité;

N.B. Les employeurs intéressés à obtenir plus de renseignements sur les travailleurs disponibles au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada sont priés de communiquer au numéro 758-0551.

HOMMES ou FEMMES DEMANDES

Temps plein ou partiel comme publicistes. Revenu au dessus de la moyenne. 21 à 40 ans. Auto nécessaire.

L'expérience dans la vente n'est pas nécessaire mais serait un atout. Doit avoir une belle personnalité, dynamique, travaillant, avec facilité de s'exprimer. Pas de porte en porte.

Pour informations: 758-3449

22/6/76

emplois

Voici les principales offres et demandes d'emplois que vous présente votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 108 rue Olivier, Victoriaville, tél.: 758-0551.

EMPLOIS VACANTS

Acheteur de matériel;
Directeur général d'institutions financières;
Technicien en réadaptation physique;
Chef physiothérapeute;
Technicien laboratoire médical;
Secrétaire exécutive bilingue;
Représentant de commerce en cosmétiques;
Vendeur à domicile;
Vendeur d'assurance;
Vendeur d'assurance-vie;
Vendeur de services de fiduciaire;
Représentant de commerce;

Soudeur à l'arc et au gaz;
Conducteur de niveleuse;
Réparateur de carrosseries A. B. ou C.;
Barmaid;
Cuisinier d'établissement;
Coiffeur pour hommes;
Bonnes à tout faire;
Mécanographe;
Couseuses à la machine avec expérience;
Contremaître de couseuses;
Traceur - coupeur de tapisserie d'ameublement;
Mécanicien A. B. ou C.;
Réparateur de motocyclettes;
Technicien en physiothérapie;
Finisseur de ciment;

N.B. Tous les emplois précités sont accessibles aux hommes et aux femmes. Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au numéro 758-0551.

TRAVAILLEURS DISPONIBLES

Directeur de personnel;
Directeur adjoint de production;
Comptable;
Technicien en administration - option finance;
Acheteur;
Agent d'administration;
Technicien en administration - option secrétaire de direction;

Technicien en administration - option production;
Géologue;
Analyste en informatique;
Architecte;
Ingénieur mécanique;
Technicien en chimie industrielle;
Technicien en génie civil;
Technicien en génie électrique;
Technicien biologiste;
Animateur social;
Economiste;
Biochimiste;
Technicien en administration - option marketing;
Bibliothécaire;

Travail-Québec

Voici les principaux services offerts par votre Centre de la Main-d'Oeuvre du Québec de Victoriaville.

1. Le service de formation en industrie qui a pour but de favoriser l'amélioration de la qualité du personnel par des programmes de formation de la main-d'oeuvre.
 2. Le service de la qualification professionnelle qui a pour but l'émission de certificats de qualification et de carnets d'apprentissage selon les normes en vigueur.
 3. Le service d'orientation qui a pour but d'aider les adultes à mieux saisir leur situation personnelle afin de les amener à prendre des décisions sur leur carrière professionnelle.
 4. Le service des emplois nouveaux qui a pour but de réintégrer de façon permanente sur le marché du travail, les personnes désavantagées qui ont des difficultés d'adaptation.
 5. Le service de placement qui a pour but d'aider les travailleurs dans leur recherche d'emploi et les employeurs dans leur recherche de personnel qualifié.
- Nous avons régulièrement des postes disponibles dans des domaines aussi divers que l'agriculture, les transports, le commerce, le bâtiment, les industries manufacturières et les services publics.
- Nous prenons aussi les inscriptions des travailleurs intéressés par de l'emploi à la Baie James ou à l'extérieur de la région, de préférence hommes de métier avec carte de compétence.
- Nous invitons donc tous les travailleurs à la recherche d'emploi et tous les employeurs qui ont des postes à combler à communiquer avec nous. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer ou à vous rendre au:
- Centre de Main-d'Oeuvre du Québec
62, rue St-Jean-Baptiste
Victoriaville
Tél.: 758-1517

Avant de signer,
protégez-vous



Les travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et autres entrepris l'automne dernier sur la rue St-Louis à Warwick vont bon train. Vendredi dernier les préposés aux

travaux mettaient la dernière touche aux formes de trottoirs avant de procéder à un nouveau revêtement de béton bitumineux sur la voie publique. (Photo G.B.)

tourisme

Dans les Territoires du Nord-Ouest

Excursions guidées en canot

Les Territoires du Nord-Ouest canadien s'étendent sur un million de milles carrés de nature sauvage et regorgent de lacs transparents. Cet été, Canoe Arctic Inc. offre des safaris en canot au cœur de cette splendide région.

Alex Hall, autrefois biologiste et écologiste-conseil pour le gouvernement de l'Ontario, est président du service des guides qui s'aventurent sur les rivières dans la toundra et les forêts presque arctiques des Territoires du Nord-Ouest.

A partir du début juin jusqu'à la mi-septembre, les amateurs de grande nature partent de Yellowknife ou de Fort Smith dans les T.N.O. à bord d'un avion nolisé pour aller rejoindre l'expédition de canots qui les mènera dans les coins les plus reculés des Territoires.

Les voyages au sud du cercle arctique ont lieu n'importe quand au cours des trois mois et demi que dure la saison, mais pour pénétrer dans la toundra il faut s'y prendre entre la mi-juin et la fin août.

Canoe Arctic fournit à chaque groupe le meilleur équipement de camping léger à l'exception des sacs de couchage et des matelas que chaque client doit apporter avec lui. Chacun a son tour à l'aviron et se doit de participer pleinement au voyage.

S'ajoutent certains intérêts particuliers comme la photographie de la nature, le canotage dans les rapides, la pêche à l'omble arctique, les routes historiques, l'ornithologie, la botanique et la géologie.

Pour obtenir plus de détails, veuillez communiquer avec M. Alex Hall, Canoe Arctic Inc., 9, John Beck Crescent, Brampton (Ontario), Canada L6W 2T2.

Voyage en maison flottante dans la région de Shuswap

Pour les habitants de la région de Shuswap près de Salmon Arm en Colombie-Britannique, les plus belles vacances se passent dans une maison flottante.

A Sicamous, sur l'isthme séparant les lacs Shuswap et Mara, on loue des maisons flottantes pouvant loger de deux à huit personnes.

Vous pouvez partir à l'exploration de 1,000 milles (1,600 kilomètres) de rivage, vous étendre sur les rives le jour, faire un barbecue le soir, nager ou encore aller

vous promener dans le petit canot qui accompagne la plupart des maisons flottantes.

Vous pouvez même vous arrêter près d'une ville pour faire vos courses ou même... pourquoi pas une partie de golf?

Les propriétaires de ces maisons flottantes informent les clients des règles fondamentales de la maison flottante avant le départ.

Ces embarcations sont faciles à manoeuvrer; elles sont aussi toutes équipées (poêle, réfrigérateur, éclairage, chauffage, lavabo et toilette); le client n'a que sa literie à fournir.

Opéra de Rossini au Festival de Banff

Le département d'opéra et de voix de l'école des Beaux-Arts de Banff présentera les 20 et 21 août au théâtre Eric Harvie "La Genereotold" (Cendrillon) de Gioacchino Rossini. Cette production, en anglais, mettra en vedette des étudiants du cours d'été; la mise en scène sera signée James Lucas, la décoration, Laszlo Funtek et la musique, Bryan Balkwill.

Dans cette version du célèbre conte de fée, on a laissé de côté l'élément féérique. La marraine devient dans la pièce Alidoro, ami philosophe du prince, et la fameuse pantoufle de vair est remplacée par un bracelet. Quant à la méchante belle-mère, elle est changée en désagréable beau-père.

Les seuls personnages authentiques qu'on retrouve sont les vilaines demi-soeurs, le prince charmant et bien entendu l'adorable Cendrillon.

L'église devenue restaurant

Stratford, Ontario, connue internationalement pour son festival, possède un nouveau restaurant pour gourmets aménagé dans une ancienne église vieille de 102 ans.

Ce restaurant, appelé à juste titre Church Restaurant, a ouvert ses portes au public l'été dernier. Pendant le festival, il attire les acteurs par ses plats classiques comme la bodine de canard, le pâté maison, les escargots maison, le châteaubriand grillé, les poulets mignons (Cornish rock hen) aux champignons, le filet de bœuf avec pâté de foie d'oie et sauce madère.

Le propriétaire, Joseph Mandel, est l'ancien gérant de l'hôtel Royal Lancaster de Londres et il a engagé comme

chef cuisinier le Français Jean-Marcel La Croix. Il est préférable de faire des réservations.

Le zoo de Toronto recrée l'habitat naturel de ses pensionnaires

Le zoo de Toronto, avec ses 3,000 bêtes et ses 710 acres, inaugurera au mois de juillet son domaine d'animaux canadiens.

Cette section canadienne, qui s'étend sur plus de 400 acres, se parcourt en train. Les visiteurs sont emportés sur trois milles à travers la vallée de la rivière Rouge et peuvent admirer de très près des mammifères de la région comme des bisons, des caribous, des élans, des loups, des chevreuils, des orignaux et de la sauvagine.

La promenade en train climatisé est incluse dans le prix d'entrée régulier.

Au nombre des dernières acquisitions du zoo, mentionnons un rhinocéros indien mâle plutôt rare d'une valeur de \$52,000, deux bébés rhinocéros noirs, un mouflon de Dall, des gibbons et des grues.

Le zoo compte en tout 367 espèces animales et ne cesse d'accroître ce chiffre.

D'autres sections sont réservées à la faune australienne et sud-américaine.

Les espèces prolifèrent à cause des nombreuses naissances; en 1975, on a enregistré 621 naissances.

Nouvelle envolée des Snowbirds

L'équipe d'acrobatie aérienne des Forces canadiennes, les Snowbirds, donnera un spectacle le 21 août à l'aéroport de Timmins en Ontario. Le spectacle dure jusqu'à 28 minutes.

Les Snowbirds connaissent une renommée internationale; ils ont participé en 1975 à 74 représentations à travers le Canada et les États-Unis. Mentionnons entre autres le Canadian International Air Show de Toronto, le Saskatchewan Air Show à Moose Jaw, le Canadian National Air Show d'Abbotsford, en Colombie-Britannique, le Paine Air à Everett, Washington, et le Reading Show à Reading en Pennsylvanie.

En 1974 à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, ils étaient la première équipe aérobatoire occidentale à donner un spectacle à l'intérieur du cercle arctique.

Les Snowbirds ont un pro-

gramme chargé cette année: en tout 74 représentations à 56 endroits différents, dont une aux Jeux Olympiques à Montréal en juillet ainsi qu'une participation aux célébrations du bicentenaire des États-Unis.

La capitale du Canada célèbre son 150^e anniversaire

La capitale du Canada, Ottawa (jadis appelée Bytown), célèbre cette année son 150^e anniversaire.

Son histoire a commencé en 1800 lorsque au hasard d'une prospection forestière on a découvert cette région bornée par trois grandes rivières, l'Ottawa, la Gatineau et la Rideau.

Mais ce n'est pas avant l'automne de 1826 qu'on a donné un nom à la nouvelle communauté, à savoir Bytown, du nom du lieutenant-colonel anglais John By qui a surveillé la construction d'une nouvelle voie d'eau, le canal Rideau.

En 1885, la ville a pris le nom d'Ottawa et en janvier 1858 la reine Victoria la choisit comme nouvelle capitale du Canada.

Aujourd'hui, l'oeuvre de By, le canal Rideau, est un des grands attraits de la ré-

gion de la capitale nationale. Il est en hiver la plus longue patinoire artificielle au monde. En été, les amateurs de bateau revivent l'histoire en traversant les 47 écluses manuelles.

Parmi les principaux événements cet été à Ottawa, mentionnons les Jeux écosais de la ville d'Ottawa le 26 juin, Festival Canada le 1^{er} juillet, l'exposition du Canada central du 20 au 29 août, l'exposition du Colonel By en septembre, la reconstitution d'une réunion du Conseil en costume d'époque le 20 septembre et l'inauguration de la vallée du Colonel By entre la colline du Parlement et le Château Laurier le 26 septembre.

La célébration du Festival Canada le 1^{er} juillet, qui avait été annulée plus tôt cette année pour des raisons financières, pourra maintenant avoir lieu grâce à la générosité de plusieurs particuliers.

Le thème premier portera sur la mosaïque ethnique canadienne, thème que l'on retrouvera dans de nombreux pique-niques, jeux, sports, danses, spectacles de musique, de théâtre et même dans l'artisanat et la gastronomie.

Le thème secondaire sera

les Jeux Olympiques de Montréal, qui se dérouleront du 17 juillet au 1^{er} août.

La journée se terminera par le spectacle d'une flottille de 1,000 bateaux sur la rivière Rideau et par un feu d'artifice à Mooney's Bay.

Visite de la famille royale au Canada

La reine Elisabeth et le prince Philip, duc d'Edimbourg, visiteront une partie de l'Est du Canada cet été en commençant par la Nouvelle-Ecosse du 13 au 15 juillet.

Ils s'arrêteront à Halifax, Dartmouth, la vallée de l'Annapolis, Windsor, Kentville, Wolfville et à la base des Forces canadiennes à Greenwood.

De la Nouvelle-Ecosse ils traverseront au Nouveau-Brunswick les 15 et 16 juillet, plus particulièrement à Fredericton, Chatham et Newcastle.

Le couple royal se rendra ensuite à Kingston en Ontario à bord du yacht Britannia de Sa Majesté pour assister aux compétitions olympiques de voile.

Ils visiteront ensuite Upper Canada Village à Morrisburg avant d'aller à Montréal pour les principaux événements des Jeux Olympiques.

La crevette

Prétexte d'un grand festival

VICTORIAVILLE (HR) — Chaque année à Matane a lieu un festival de la Crevette. Cette année, il se tiendra la semaine prochaine, soit la semaine du 22 au 28 juin.

Des journées seront entièrement consacrées aux handicapés. L'Association Régionale de Loisirs pour Handicapés de l'Est du Québec et l'Association des Handicapés Gaspésiens de Matane en collaboration avec Loto-Québec organisent des tournois spéciaux pour les handicapés.

Par exemple, dimanche le 27 juin, la première des journées interrégionales pour les handicapés. Des compétitions de natation, de basketball, seront adaptées aux handicapés. De plus, on organise des tournois de pétanque, de dards muraux et des concours de chaises roulantes: les handicapés contre les notables de la région en chaise roulante.

Pour clôturer toutes ces activités consacrées aux handicapés, il y aura exposition

d'oeuvres artistiques où chaque handicapé a droit de présenter 5 oeuvres ne dépassant pas une valeur de \$50.00 chacune. Plus de \$2,000.00 en prix seront distribués aux participants en plus des médailles, trophées et des prix de présence pour la soirée. De plus on remettra un certificat-souvenir à tous ceux qui se seront inscrits.

Principales activités

Même si les activités sont consacrées à des handicapés, le festival de la Crevette compte plusieurs autres ac-

tivités à son programme. Des tournois de tir au pigeon d'argile, des tournois de quilles, des compétitions de motocross sont au programme. De plus, on pourra assister à des spectacles de Julie Arel, et de Michel Fugain et son Big Bazar, un festival des arts martiaux comprenant le Kung Fu, le Karaté, le self défense, le Do-Bu-Do, le casage et la résistance physique. On verra une descente de la rivière Matane en canots. M. Pointu clôturera la journée de l'Age d'Or et chaque soirée sera consacrée à la musique et à la danse.

NOUVELLE ADMINISTRATION Camping Grande-Ligne

Route 162 (chemin Grande-Ligne) St-Rosaire (Domaine des Iles)

Beau site, eau, égouts, électricité, plage, pique-nique, piscine.

Le rendez-vous de la famille, pour renseignements; 752-4252.

358-6410

le soir seulement

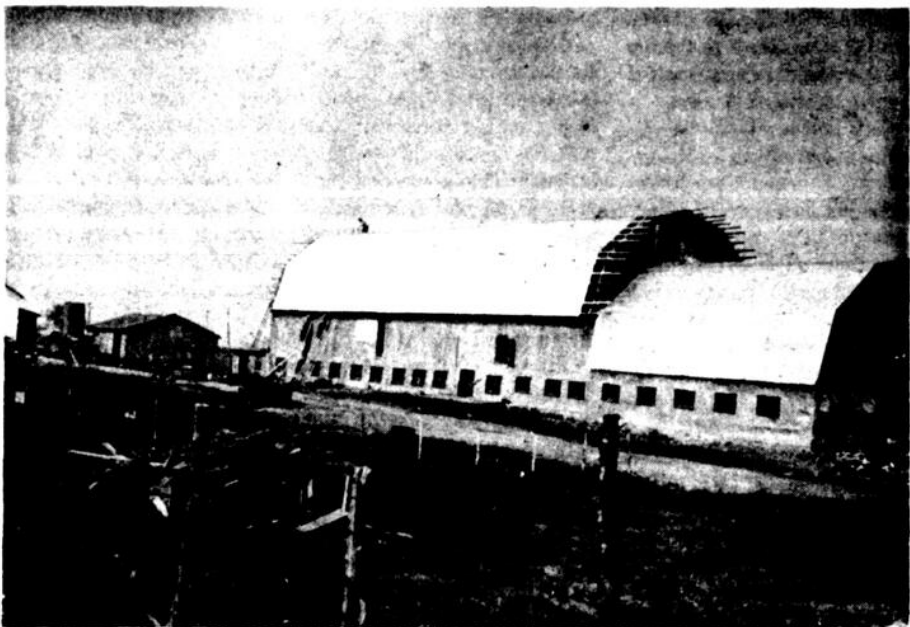
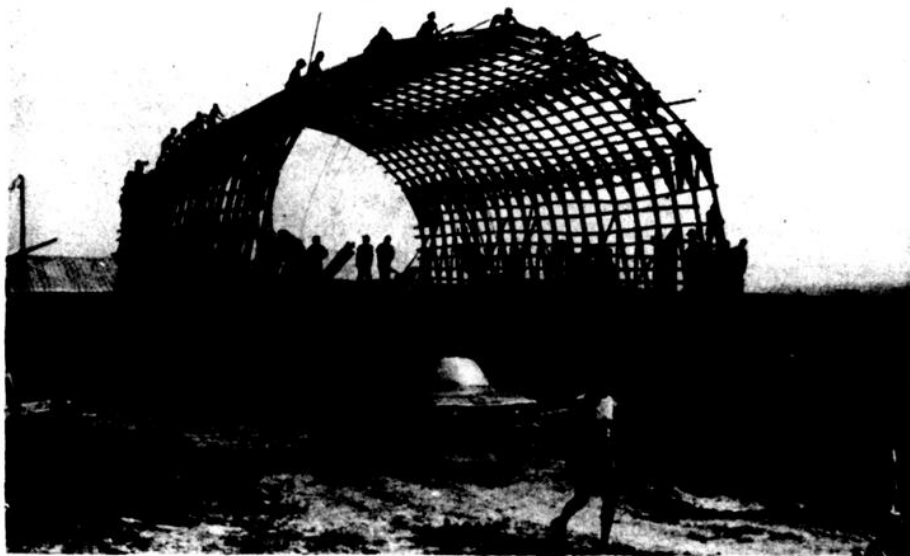
13-7-76



Un tâche importante est déjà accomplie en vue de la formation d'une division ambulancière St-Jean à Princeville. Une douzaine de bonnes volontés sont inscrites et le recrutement se poursuit. D'autre part, des mesures sont prises pour donner des services à la population. Campagne de financement, équipement du groupe en uniformes et en ma-

tériel sont aussi d'autres questions qui retiennent l'attention des responsables. Sur la photo ci-dessus, c'est le noyau de la direction: Mme Denise Carignan (à gauche) trésorière, Mme Huguette Girouard, responsable de l'équipe (au centre) Mme Lise Cormier (à droite) secrétaire.

(Photo B.B.)



Au cours de la journée de samedi, une cinquantaine de parents et amis de M. Claude Paradis sont venus lui prêter main forte pour la reconstruction de sa grange-étable détruite 72 heures plus tôt au cours de la tornade qui a frap-

pé la région. (Photo du haut). Notre deuxième cliché nous fait voir la propriété de M. Bertrand Ouellet, au moment où on s'affairait à remettre le tout dans le même état qu'avant la catastrophe. (Photos R.H.)

Douze subventions

VICTORIAVILLE (HR) — Douze subventions provenant de divers ministères seront versées à des municipalités de la région au cours de l'année financière 1976-77.

Le ministère de l'Agriculture a consenti 5 subventions d'un montant global de \$30,000.00 à 4 municipalités. La municipalité de Saint-Fortunat a reçu deux subventions de \$5,000, chacune pour des travaux de voirie rurale dans les rangs 4, 5, 7 et 8. La paroisse de Kingsey-Falls a reçu une subvention de l'ordre de \$2,000, pour effectuer des travaux de voirie rurale sur la route Corriveau. Pour effectuer des travaux sur la route Gosford sud et nord, les municipalités Saints-Martyrs-Canadiens et Ham-Sud ont reçu respectivement des subventions de \$10,000, et \$8,000.

Les municipalités de Kingsey-Falls, Ham-Nord, Chénier et Saint-Adrien ont reçu des subventions du ministère des Transports. Le Canton de Kingsey-Falls a obtenu une subvention pour effectuer des travaux de voirie dans diverses routes de la municipalité. Le montant de la subvention s'évalue à \$6,000. On pourra aménager une nouvelle rue à Ham-Nord grâce à une subvention de \$10,000. Les rues Boulay et Comeau du village de Kingsey-Falls seront restaurées au montant de la subvention accordée sur deux années financières soit \$8,000, et \$7,000. Également, les rues Cayotte et Desharnais de la municipalité Chénier se-

ront restaurées grâce à une subvention de l'ordre de \$10,000, du ministère des Transports. Conformément à l'article 7 du règlement sur la motoneige, le ministère des Transports accorde une subvention de \$466.50 qui sera versée aux Loisirs Saint-Adrien. Cette subvention permettra d'améliorer les sentiers pour une plus grande sécurité des motoneigistes.

Le Conseil exécutif de l'Assemblée nationale encourage

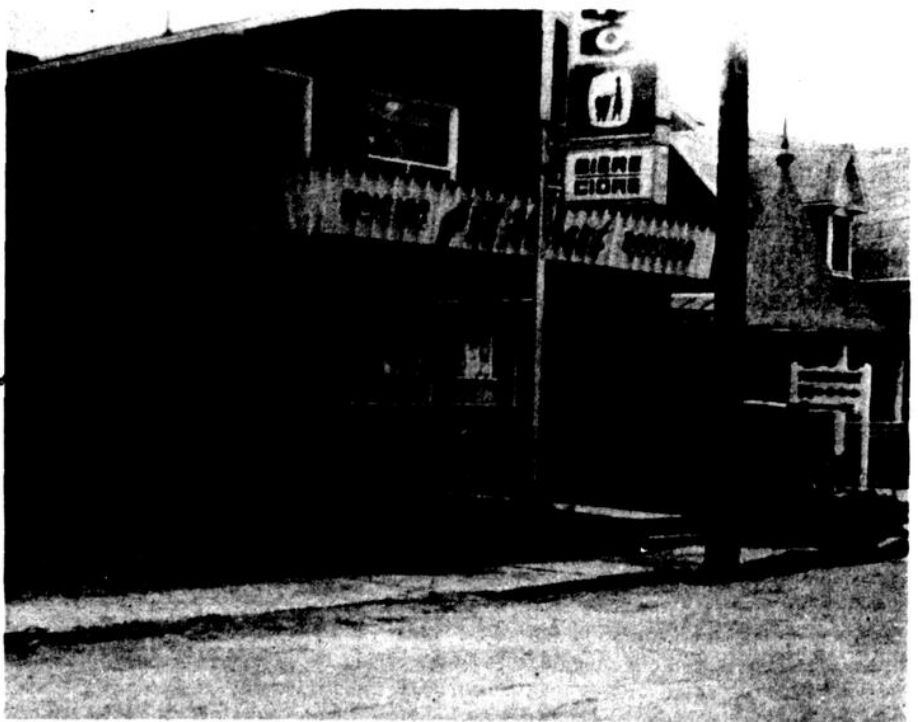
la Garde Paroissiale de Saint-Isaac Jogues à Asbestos en lui accordant une subvention de \$500.

Par ailleurs, l'entreprise Victoriaville Ulphostering Limited a accepté une offre de subvention du ministère de l'Expansion Économique Régionale. Le montant de la subvention est de \$177,800. Elle entraînera la création de 31 emplois et des investissements de plus de \$889,000.



Le club Lions de Victoriaville a terminé une autre saison d'activités par un tournoi de golf la semaine dernière. A la suite du tournoi, un souper mixte s'est déroulé au club de Golf de Victoriaville et le président sortant, M. Raymond Vaillancourt, s'est vu offrir une plaque-souvenir des mains du nouveau président, M. Donald Dumont.

(Photo G.B.)



Au moment de mettre sous presse, la municipalité de Warwick était sur le point de connaître à nouveau les bienfaits de l'électricité. Paralysées depuis mercredi dernier, la majorité des industries locales devaient normalement reprendre leurs activités habituelles ce matin à la suite des réparations effectuées par l'Hydro-Québec hier. On sait que cette

panne a été provoquée par le bris d'un pylône et de 12 portées de fils dans la région de Kingsey-Falls, lors de la tornade de la semaine dernière. Au cours de la panne, un épicer de l'endroit a dû avoir recours à une génératrice alimentée à l'aide d'un tracteur de ferme pour continuer à bien desservir ses clients.

(Photo G.B.)

Opinion... (suite de la page 9)

notre chef d'équipe étaient démesurées.

Ainsi, en ce qui concerne les trente fiers à bras, n'est-ce pas là une interprétation erronée et gratuite résultant d'un tournant intellectuel? La majorité de la foule, présente à cette réunion, n'a semblé aucunement gênée de cette supposée pression que tu leur attribues puisqu'il y eut des interventions à volonté. Il faut bien préciser que ceux que tu appelles des fiers à bras sont des travailleurs comme toi et comme nous qui oeuvrent chez Jutras Ltée et Ventilateur Victoria; ils ont manifesté leur solidarité en débrayant quatre heures comme appui du secteur privé au secteur public et étaient nos invités à la réunion générale.

En conclusion, penses-tu que le fait d'être syndiqué, anti-syndicalisme et scab hâte la fin du conflit? La cause de l'éternisation de ce conflit ne serait-elle pas les scabs et peut-être aussi le capital politique de certains dirigeants de notre hôpital?

Et pour finir sur la même note que toi, on peut se prostituer pour des idéaux ou... encore plus bas, pour de l'argent.

De toute façon, quant et comment pourra-t-on satisfaire un éternel insatisfait?

Serge Beaudet, Réal Desharnais,
Réjean Pellerin, Nicole Plourde,
Suzanne Turcotte, Claudette Verville.

Ecriture ou tradition

Je me rappelle quand j'allais à la petite école, de l'une des questions du petit catéchisme qui disait ceci: "Que devons-nous faire ou croire pour aller au ciel?" Et la réponse était: "Nous devons croire à l'Ecriture et à la tradition. A première vue cela paraissait très correct et je n'ai jamais compris les contradictions que cela pourrait apporter jusqu'au jour où ayant accepté Jésus-Christ comme Sauveur par la foi seule, je me suis aperçu que l'Eglise catholique attachait beaucoup plus d'importance à la tradition.

Bien sûr, les religieuses nous disaient que les Pères de l'Eglise avaient eu l'inspiration du Saint-Esprit et que nous devions croire à la tradition au même titre qu'aux Saintes Ecritures. Pourtant, toutes les traditions catholiques ne sont pas en accord avec les Ecritures.

Si la lecture de la Bible a été si longtemps défendue dans l'Eglise catholique, c'est parce que justement les autorités ecclésiastiques voyaient un danger certain que les fidèles y découvrent par eux-mêmes la vérité et que sous prétexte qu'il ne fallait pas interpréter les Ecritures, ils ont protégé soigneusement leur tradition humaine. En fin de compte, le clergé d'aujourd'hui répète la même erreur que les Pharisiens au temps de Jésus et ce que le Seigneur a dit à ces Pharisiens s'applique encore aujourd'hui pour le clergé catholique: "Vous annulez ainsi la Parole de Dieu au profit de votre tradition." Mtth., 15:6. Puis il leur dit qu'ils pratiquaient

tout cela pour rien: "C'est en vain qu'ils m'honorent, en enseignant des préceptes qui sont des commandements d'hommes". (Mtth. 15:9).

Bien sûr, il est facile de traiter les personnes qui veulent suivre le Seigneur en se référant uniquement à la Bible "d'ouvriers de l'iniquité", mais l'apôtre Paul nous a formellement avertis: "Je vous rappelle, Frères, l'Evangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, dans lequel vous avez persévéré, et par lequel vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé; autrement, vous aurez cru en vain.

Et pour terminer, je vous invite à lire ces quelques versets de l'apôtre Paul aux Romains, v. 6 à 13.

6. Mais voici comment parle la justice qui vient de la foi: Ne dis pas en ton coeur: Qui montera au ciel? C'est en faire descendre Christ; 7. ou: Qui descendra dans l'abîme? C'est faire remonter Christ d'entre les morts. 8. Que dit-elle donc? Sa parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton coeur. Or, c'est la parole de la foi que nous prêchons. 9. Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus, et si tu crois dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé. 10. Car c'est en croyant du coeur qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut, selon ce que dit l'Ecriture. Quiconque croit en lui ne sera point confus. 12. Il n'y a aucune différence en effet, entre le Juif et le Grec, puisqu'ils ont tous un même Seigneur, qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent. 13. Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

Pierre Kirouac,
C.P. 305,
Warwick.

L'inflation

Le 10 mai 1976

Journal L'Union
370, rue Girouard
Arthabaska, Québec

De nos jours, il existe un grand problème qui est l'inflation. On peut le définir comme suit: un excès du pouvoir d'achat ou un excès de moyens de paiements. L'inflation diminue la valeur du dollar, plus les produits montent, plus la valeur du dollar diminue. L'inflation est due au fait qu'il y a trop d'argent, trop de crédit.

Bien souvent, ce sont les grandes compagnies qui réalisent des gros profits, ce qui leur donne l'impression d'être en période de prospérité. Si, les gens se retournent vers les coopératives, ils réussiraient sans doute mieux à s'en sortir à meilleur prix.

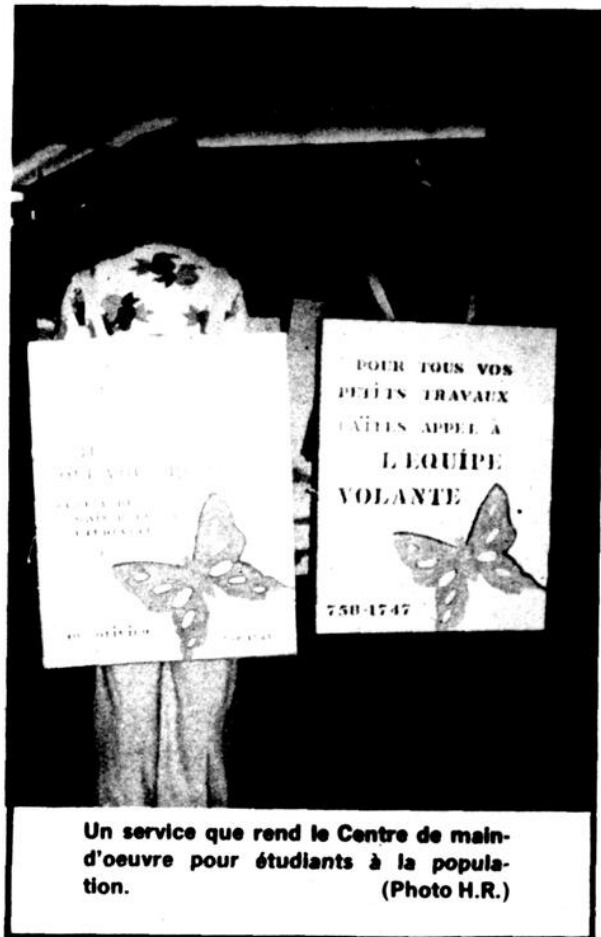
Les coopératives offrent à leurs membres la possibilité d'obtenir des biens et services à meilleur prix. En distribuant les surplus de bénéfices aux membres, elles ne disposent pas toujours des fonds nécessaires pour prendre toute l'expansion possible. Les décisions sont prises par les sociétaires, qui détiennent une ou des parts

sociales de la coopérative. Les coopératives existent pour essayer de combattre les grandes entreprises qui détiennent les monopoles. Les coopératives deviennent notre affaire.

Fleurette Lavertu
Carole Beauvillier
étudiantes.



Peut-être y aurait-il lieu de couper une branche de cet arbre pour laisser savoir aux automobilistes où ils se trouvent exactement. (Photo G.B.)



Un service que rend le Centre de main-d'oeuvre pour étudiants à la population. (Photo H.R.)



Lors du vernissage de l'exposition Suzor Côté au Musée Laurier d'Arthabaska, vendredi soir, dernier, le sous-ministre adjoint aux Affaires culturelles, Pierre Boucher, a fait remarquer que la Société du Musée Laurier répondait aux aspirations du dernier Livre Vert en ce qui concerne la diffusion de la culture québécoise. (Photo H.R.)



On a remarqué la présence du maire de Victoriaville, P. A. Poirier, du juge Claude Pinard et du député d'Arthabaska, à l'Assemblée nationale, Jean-Gilles Massé et son épouse au vernissage du Mu-

sée Laurier. On les voit ici dans la petite pièce où sont présentées les caricatures des différents hommes politiques. (Photo H.R.)

Pas de "St-Jean" à Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — La direction de la Jeune Chambre de Princeville a fait des démarches auprès d'associations en activité dans le milieu en vue de leur confier l'organisation des fêtes de la St-Jean, le 24 juin. Ces démarches ont été infructueuses, les mouvements "approchés" ont déclaré que ce genre de manifestations ne sont pas en rapport avec les objectifs déterminés. Comme la Jeune Chambre ne peut, pour des circonstances particulières, renouveler son heureuse expérience de l'an dernier, il n'y aura probablement pas de célébration de la St-Jean, en 1976, dans le milieu.



Le rodéo de camionneurs de Vic Métal samedi dernier, était constitué de trois étapes principales; le stationnement le plus près possible d'une barrière, un slalom et le passage entre des balles mon-

tées sur des cylindres. Sur la photo ci-dessus, le grand gagnant du concours, M. Paul-Emile Roger, a réussi à passer entre les cylindres en n'en faisant tomber qu'un. (Photo H.R.)



Paul-Emile Roger, avec une avance de 7% sur le deuxième gagnant reçoit un trophée de Mlle Johanne Boulanger, fille de M. Denis Boulanger, vice-président de

Vic Métal. Au centre, un organisateur du rodéo réunissant 16 participants, M. Robert Thérberge.

(Photo H.R.)



Une collision survenue en début d'après-midi vendredi dernier, à l'intersection de la route 116 et de la rue Girouard à Arthabaska, a fait deux blessés, soit les deux occupants de la voiture circulant sur la route 116. Il s'agit en l'occurrence de M. Pierre Claveau, 24 ans, et Mlle Nathalie Gascon, 20 ans, tous deux domiciliés au 2318 rue Des Erables à Montréal. Ils ont toutefois pu regagner leur

domicile après avoir reçu les premiers soins à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Le deuxième véhicule impliqué était conduit par M. Adélard Morier du 20 rue Luneau à Victoriaville. Les dommages matériels provoqués par cet accident atteignent \$3,000 selon le constable Béliveau qui a procédé aux premières constatations.

(Photo G.B.)



Le club 4-H de Victoriaville a organisé un dansethon vendredi soir dernier à l'école l'Assomption. Les participants ont

pu se mériter des prix en fin de soirée.

(Photo H.R.)



Selon la S.Q., la vitesse excessive dans une courbe serait à l'origine du capotage de cette Corvette (?) de fabrication récente, sur la route 122 reliant Victoriaville à Saint-Albert, la semaine dernière. Les deux occupants, MM. Lucien

Boucher et Yves Martin, respectivement de Saint-Albert et Notre-Dame-du-Bon-Conseil, n'ont subi que de légères blessures dans cet accident. Il serait superflu d'ajouter que la voiture est considérée perte totale. (Photo L'Union)



Non, ce n'est pas le début du film "On achève bien les chevaux"! Ce sont quelques-uns des participants au dansethon

de 6 1/2 heures, organisé par le club 4-H de Victoriaville, vendredi soir.

(Photo H.R.)

A la C. de C. de Victoriaville

Nouvel exécutif

VICTORIAVILLE (GB) — La dernière réunion de la Chambre de Commerce de Victoriaville a coïncidé avec l'élection du nouvel exécutif pour l'année 1976-77.

M. Pierre Hamel a accepté un troisième mandat à la tête de la Chambre, soit un nouveau précédent à Victoriaville. Il sera secondé à la vice-présidence par MM. Denis Saucier, Pierre Denault et André Boulanger. De son côté, le secrétaire, M. Jean-Paul Mailhot, s'est vu renouveler son mandat pour la XIème fois.

Font également partie de l'exécutif, MM. André Auger, Gilles Canuel, Rosaire Fournier, Rosaire Girard, Roland Henry, Guy Labbé, Yvan Labissonnière, Roger Martin, Yvon Pellerin, Roméo Reny et Mme Hélène Girard.

Warwick en bref

WARWICK (GB) — Lors de leur dernière assemblée régulière, les membres du Conseil municipal de Warwick ont résolu d'effectuer des travaux de pavage sur les rues suivantes: Hôtel de Ville, de St-Louis à la route 116, Aréna, boulevard Kironac, de Hôtel de Ville à Gingras.

0-0-0

La firme de consultants S.B.C.S. Inc. a été autorisée à préparer les plans et devis et à demander les soumissions pour lesdits travaux.

0-0-0

Cette firme a également été autorisée à préparer les plans et devis pour une conduite d'aqueduc sur la rue Du Moulin.

0-0-0

Le Conseil a de plus autorisé les Entreprises Bon-Conseil Limitée à faire la forme de rue en gravier sur la rue Desharnais entre les rues Hinse et Mailhot.

0-0-0

Les membres du Conseil ont résolu de demander des soumissions pour l'achat d'un camion-citerne de 1,500 gallons impériaux et que le notaire R.P. Gingras soit autorisé à préparer une entente sous seing privé avec la municipalité du Canton de Warwick concernant ledit camion.

0-0-0

Dorénavant, toute personnes désirant se prévaloir de l'utilisation du dépotoir, en dehors des journées présentement en vigueur, soit les mercredis, vendredis et samedis, devront déboursier une somme de \$5. et avertir le responsable au préalable.

Rapport financier

Lors de cette même réunion, les membres présents ont accepté le rapport financier soumis par M. Jean-Paul Mailhot.

Pour l'année financière se terminant le 31 mai der-

nier, la Chambre de Commerce de Victoriaville a terminé ses opérations avec un surplus de \$2,724.89. Les recettes ont totalisé \$13,486.51 pour la période pendant que les déboursés s'élevaient à \$10,761.62.

Journée champêtre à Ste-Séraphine

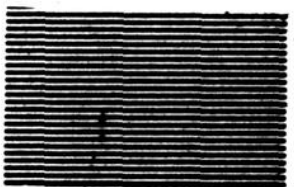
SAINTÉ-SÉRAPHINE (MD) — Toute la population de Sainte-Séraphine et des environs est invitée à une journée champêtre qui se déroulera dimanche prochain le 27 juin, au lac des Cyprès de Sainte-Séraphine.

Le tout débutera à 13 h. 30 alors qu'on pourra assister à une partie de balle-

molle, suivie d'une compétition de souque à la corde, d'un concours de scie à chaîne, de masse, de musique et de chansons.

De 16 à 20 heures, les participants auront l'opportunité de goûter de délicieuses fèves au lard sur le terrain du lac des Cyprès. La soirée se terminera à compter de 20

heures en la salle paroissiale par une soirée dansante et la remise de prix de présence.



SVP
selection valeur prix

LaSalle

SUPER SOLDE DE JUIN !

Bons achats pour toute la famille

• Prix en vigueur jusqu'à samedi

• Tant qu'il y en aura !

• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

HAUTS BAIN-DE-SOLEIL POUR DAMES

1⁹⁶

- Modèles à volant ou à attaches à la nuque et au dos
- Coton imprimé ou ratine unie
- Motifs et coloris variés
- Tailles P.M.G.

MAILLOTS STYLE BIKINI POUR DAMES

\$7

- Modèle deux-pièces seyant
- Nylon Lycra spandex imprimé
- Beau choix de coloris mode
- Tailles P.M.G.

BEAUX SHORTS FOURREAU POUR DAMES

2 POUR \$3

- Variété de modèles à taille élastique
- Mélange nylon/polyester
- Teintes et motifs en vogue
- Dames P.M.G.

COSTUMES DE BAIN POUR HOMMES

ÉPARGNEZ JUSQU'À 1.86
\$3

- Prix régulier LaSalle 4.36 à 4.86
- Choix de modèles dernier cri
- Tricot de nylon souple et durable
- Divers agencements de couleurs
- Tailles P.M.G.

MAILLOTS DE BAIN POUR GARÇONS

ÉPARGNEZ JUSQU'À 76¢
2 POUR \$3

- Prix régulier LaSalle 1.86 à 2.26
- Sélection de modèles nouveaux
- Tricot 100% nylon
- Teintes et motifs en vogue
- Tailles 8 à 16

JOLIS CACHE-MAILLOTS POUR DAMES

7⁵⁰

- Choix de 2 modèles à volant boutonné
- En dentelle ou avec manches trois quarts
- Ouverture de côté à manches courtes
- Blanc ou beige
- Dames P.M.G.

DÉBARDEURS IMPRIMÉS POUR HOMMES

ÉPARGNEZ JUSQU'À 94¢
2 POUR \$3

- Prix régulier LaSalle 1.86 à 2.46
- 100% nylon, polyester ou coton
- Imprimé au pochoir ou genre photo
- Grande variété de tons et motifs
- Tailles P.M.G.

DÉBARDEURS À MOTIFS POUR GARÇONS

3 POUR 2⁰⁰

- Tout coton ou polyester / coton
- Motif imprimé au pochoir devant
- Lavable à la machine
- Fond blanc ou de couleur
- Tailles P.M.G.T.G.

TEE-SHIRTS TOUT NYLON POUR BÉBÉS

\$1

- Ras du cou avec épaule boutonnée
- Manches courtes
- Applique devant
- Teintes variées
- Tailles 12, 18 et 24 mois

TEE-SHIRTS VARIÉS POUR FILLETES

2 POUR \$3

- Nylon, polyester ou coton/nylon
- Modèles à manches courtes
- Unis, à motifs devant ou genre 2-pcs
- Tailles 7 à 14

VARIÉTÉ DE SHORTS POUR FILLETES

\$1

- Nylon facile d'entretien
- Style fourreau à plis piqués, revers et poches
- Couleurs attrayantes
- Tailles 2 à 3, 4 à 6 et 7 à 14

PANTALONS POUR GARÇONS ET FILLES

\$2^{CH.}

- Polyester, denim ou nylon
- Taille élastique pour filles
- Glissière devant pour garçons
- Modèles et coloris variés
- Tailles 2 à 6x

PANNEAUX À BAS PRIX SPÉCIAUX

45" x 63" **3⁵⁰** 45" x 95" **4⁵⁰**

- 90% polyester/10% acrylique
- Tête à passe-tringle
- Tons dominants de or, melon, brun ou beige au choix

PRATIQUES COUVERTURES QUADRILLÉES

\$4

- Chaud mélange coton / rayonne
- Motif quadrillé attrayant
- Environ 55" x 70"
- Teintes foncées variées

SANDALES DE VINYLE POUR ENFANTS

1⁹⁷

- Bout et talon ouverts
- Boucle réglable au côté
- Semelle mousse moulée
- Marine / blanc / tan / blanc ou rouge / blanc
- Pointures 3 à 10



INSECTICIDE POUR MAISON ET JARDIN, BLOC INSECTICIDE, PLAQUETTE INSECTICIDE

AU CHOIX

SPÉCIAL POUR RÉGION SAUVAGE

1⁹⁹
2⁴⁶



LaSalle

100 BOIS FRANC nord, VICTORIAVILLE

Porte voisine du Super Marche Dominion

AUSSI À THÉTHERFORD MINES • PLUMVILLONVILLE • SAINT-BROCK

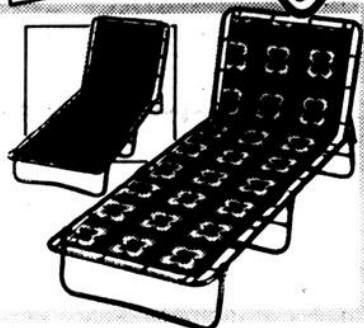
SAISIE SATISFACTION GARANTIE
ou argent remboursé
ou PLACEMENT DE CÔTE
ou nous remboursons les cartes CHARGEX
et MASTER CHARGE

Pré-Vacances

Aubaines

CANADIAN TIRE

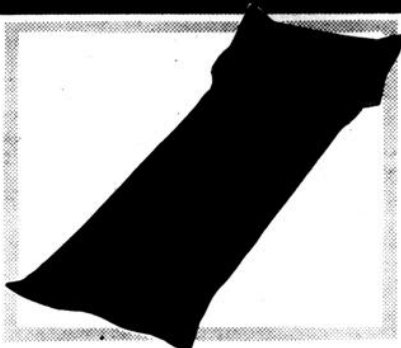
Les prix courants des articles en réclame représentent 50% de leur valeur. Achetez jusqu'à 25% de réduction en plus. Canadian Tire fait son possible pour avoir en main les articles réclames mais se réserve le droit de limiter les quantités.



Chaise longue à ressort
POUR UN ÉTÉ DÉLAissant ET ÉCONOMIQUE

Courant \$15.77 **13⁹⁹**

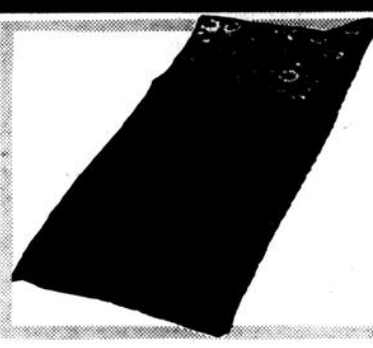
Armature acier tubulaire, réglable. Motifs variés et uni. 26 x 78" env. Pour vous délasser en beauté! Achetez aujourd'hui et économisez!



Matelas gonflable
EN COTON CAOUTCHOUTÉ

Courant \$9.98 **8⁸⁸**

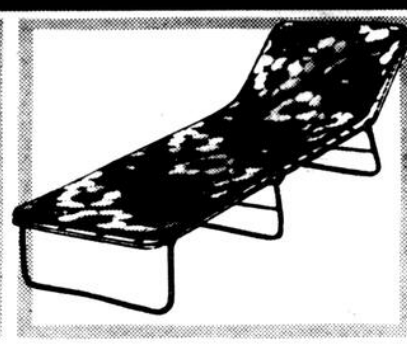
Genre boudiné. 5" côtes, joliment coloré orange et vert. Dimension dégonflé: 27 x 72". Ne manquez pas cette bonne aubaine pré-vacances!



Sac de couchage junior
POUR CONFORT DOUILLET DU CAMPEUR

Courant \$12.49 **10⁷⁷**

Extérieur coudé de coton durable, doublé coton imprimé. Bourrage 3 lbs. fibre régénérée. Longue glissière. Spacieux: 30 x 72".



Lit de camp en mousse
ARMATURE EN ACIER TUBULAIRE

Achat spécial **24⁸⁸**

Monté sur ressort, dossier réglable depuis la position sieste jusqu'à la position assise. 26 x 72". Votre repos assuré pour un prix modique!



Tente Teepee indien
POUR LE "CAMPEUR" DE JARDIN

Courant \$13.95 **10⁸⁸**

"Big Chief", coudé coton joliment coloré imprimé au pochoir. Imperméable pour protéger les jeunes "braves". 40" diam. env. x 5' haut.



Brosse-auto économique

4⁹⁹
Courant \$5.99

Manche aluminium avec 2 poignées. 33" long.



Auto-cire Zip nettoyante

19[¢]
pour

Courant 19¢ ch. "Turtle" lave et cire en 1 opération.



Coussin-auto aéré

1⁸⁸
Cour. \$2.99

Ressorts en métal léger et recouvrement plastifié.



Entretien de moteur

1⁹⁹
Cour. \$2.39

Rislone atténue les bruits de soupapes et poussoirs. 1 pte.



Épargnez sur votre STP

69[¢]
Cour. 85¢

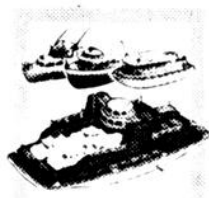
Versé dans le réservoir, nettoie carburateur etc.



Conditionneur à huile STP

1²⁹
Cour. \$1.49

Boîte 15 oz. Ajouté à l'huile, augmente son rendement!



Bateaux plastique

99[¢]
ch

Amusants et variés, minutieusement détaillés.



Combustible MorHeat

1⁷⁷
Cour. \$1.98

Réchauds et appareils catalytiques Coleman de camping.



Gilets de sauvetage

4⁹⁹
Cour. \$5.89

Kapok. Jusq. 50 lb. 45-90 lb. \$6.29 \$5.98 Adultes. Cour. \$8.58 \$7.88



Cruche 128 oz. "Master-Chef"

3⁹⁹
Cour. \$4.44

Coquille polypropylène isolée mousse d'uréthane. Av. bec.



Moulinet léger appât

6⁹⁹
Cour. \$7.99

Playmaker-650 plus 110 verges de ligne éprouvée à 10 lb.



Moulinet lancer léger

5⁹⁵
Cour. \$6.89

Riviera. Rouages métal; reprise intégrale.



Boîte à hameçons

12⁴⁴
Cour. \$13.95

"Adventurer" par Vichek! Poly. 3 plateaux/51 casiers.



Cuillers Algonquin

59[¢]
Petit, moyen, gros. Dandinants Red Devil. Profitez-en!

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

Lloyd J. Boivin Inc.

104 Boul. Bois-Francs nord — Victoriaville — 758-1585

Soyez beau joueur! Aidez les athlètes olympiques canadiens avec vos bons d'achat...

Déposez vos bons d'achat au comptant dans la "Boîte à lettres olympiques" de n'importe quel magasin Canadian Tire. Leur valeur nominale sera encaissée par le Trust Olympique du Canada.

